

# Bulletin Municipal



Paul CM2



Maéline GS



Victoire CE2



Clara CM2

Ma planète  
de Cœur

**TAXI**  
**FAUCHER** *Frédéric*

Hôpitaux - Cliniques  
Gares - Aéroports - Courses

**06 89 53 14 06**



**Votre service de proximité**

**delaire**  
énergies 

**ÉLECTRICITE HTA/BT - ÉCLAIRAGE PUBLIC - GAZ**  
**TÉLÉCOMMUNICATION - ASSAINISSEMENT**  
**EAU et TRAVAUX PUBLICS**

4, rue Georges Charpak - 79600 SAINT LOUP LAMAIÉ  
Tél : 05 49 64 18 62 – Fax : 05 49 69 03 61  
E-Mail : [infos@sas-delaire.fr](mailto:infos@sas-delaire.fr)

**EARL CHEMIN FLEURY**  
**VENTE DE FROMAGES DE CHÈVRE**



13, Rue de Fleury  
LAUNAY  
**79100 LOUZY**  
**Tél. : 06 85 19 09 75**

ATTENTE FICHIER  
O DELICES

SCEA GIGON F.  
Vigneron



Appellation d'Origine Contrôlée  
Vin de France

- Vins d'Anjou -  
- Vins de France -  
MIS EN BOUTEILLE À LA PROPRIÉTÉ

OIRON - 79100 Thouars  
3, Route du Château  
**06 11 70 95 97**

Services Funéraires et Marbrerie

**Samuel**  
**CRON**

**Votre conseiller en Prévoyance Obsèques**

**05 49 70 05 05**



Habilitation N°95-79-1022



**Siège Social**  
39 bis, rue de la Gendarmerie  
**79600 AIRVAULT**



130, av. du Président Wilson  
**79200 PARTHENAY**



31, av. de la Gare  
**79330 SAINT-VARENT**

## CONCOURS DE DESSINS :

Cette année, à l'initiative du Conseil Municipal, la couverture du bulletin est illustrée par les enfants du groupe scolaire. Ils ont été nombreux à participer au concours de dessin lancé avec pour thème : "Dessine ta planète idéale."

Après délibération d'un jury d'élus, les lauréats figurent en couverture.

*Bravo et merci à tous les participants !*

# Le mot du maire

*Une première sûrement, dans le Mot du Maire depuis la création du Bulletin municipal annuel, et dramatique qui plus est.*

Depuis presque un an, maintenant, la Guerre est en Europe. Ma génération et les suivantes, ne pensaient plus cela possible. Même si en France, tout n'est pas parfait, je vous invite à passer telle ou telle frontière aux hasards de vos envies, et vous reviendrez vite, heureux d'être Français, et ce quel que soit votre esprit, votre santé, votre philosophie...

A Saint-Léger-de-Montbrun aussi, tout n'est pas parfait ! Mais soyons honnêtes, apprécions le présent à sa juste valeur, et faisons HUMBLEMENT ENSEMBLE, le nécessaire pour que cela dure dans le futur.

Vous l'avez vu, lu ou entendu : nous activons, sans relâche, tous les moyens en notre possession, pour améliorer votre quotidien. N'ayant pas la science infuse, nous vous avons sollicités, et vous avez répondu présents, avec :

#### • Nos Comités Consultatifs :

- Comité « Aménagement des Bourgs »
- Comité « Sécurité Routière »
- Comité « Déchets Sauvages »
- Comité « Ruissellements – Fossés – Chemins ».

#### • Notre réunion publique du 29 septembre 2022

#### • Nos 2 Montbr'infos annuels, et désormais attendus

#### • Notre marché mensuel de producteurs locaux, lieu d'échanges et de convivialité

#### • Nos associations : 2 nouvelles cette année

- Les jeux de société en tout genre avec « Léger en Jeu »
- La Danse de Salon, avec « Z'amidanse »
- et même le Comité des Fêtes qui après réorganisation, redémarre maintenant

### ÇA BOUGE À SAINT-LÉGER !

Mais vous en conviendrez : le Covid, la grippe aviaire, la grêle, la sécheresse, l'inflation, la crise énergétique, les pénuries de matériaux et de main d'œuvre, nous obligent à certains choix dans nos actions, certes toujours discutables, mais ce sont les nôtres, souvent discutés, analysés et décidés avec vous.

Au niveau départemental, notre commune est maintenant bien connue des principales instances : la Présidente, les Conseillers départementaux, Député et Sénateurs, Geredis et Séolis, SEVT et SIEDS. Ce dernier a finalement reconnu, validé, et accepté pour tout le département, en juin dernier, notre demande de subvention pour le passage en LEDS de l'éclairage des stades – non reconnue jusqu'à l'heure car domaine privé ???. Certains l'ont appelée « Amendement Montibert », c'est vous dire ! Nous en profiterons l'an prochain.

Au niveau communautaire, les différentes réunions nous aident à asseoir notre position « dans la moyenne », financièrement compris, parmi nos confrères. Mais les espaces paroles restent très limités (*conférence des maires par exemple*). Notre éventuel projet de micro-crèche à l'Est de Thouars, est finalement reporté à bien plus tard, puisque la compétence Petite Enfance est et reste à la CCT.

Tout n'est pas rose, bien sûr, mais notre conviction reste la même : il faut participer si l'on veut exister durablement.

Sur un plan communal maintenant, nous débattons régulièrement de très nombreux projets, parfois utopiques mais tous intéressants : aire de convivialité à Vrères, nouveaux vestiaires dames au stade, cabine de téléassistance médicale pour pallier le déficit de médecins, etc.

Nous devons jongler, selon nos finances limitées, en faisant ressortir l'intérêt le plus général possible, pour vivre en sérénité et en sécurité.

Les pages suivantes vous dessineront 2023.

En conclusion, gardons le cap « sans confondre envies et besoins » !

Paix, Santé, et Bonheur pour chacun d'entre vous et rendez vous à tous :

**Salle Socio, le vendredi 20 Janvier, à 19h00, pour « les vœux du Maire »**



## Sommaire

Le mot du maire	p. 3
État Civil	p. 4-5
Infos pratiques	p. 6-7-8
Urbanisme	p. 9-10-11
Ecowatt	p. 12
Service Biodiversité	p. 3
Projets réalisés en 2022	p. 14-15
Nos impératifs de 2023	p. 16
Infos Déchets	p. 17-18
Parc Éolien WPD	p. 19
UDAF	p. 20
Compteurs Linky GÉRÉDIS	p. 21
ASSBP79	p. 22
Réflexologie et Reiki	p. 23
Juliette, un rêve devenu réalité	p. 24
Le Montbrun... déjà 20 ans	p. 24
Groupe scolaire 1.2.3. soleil	p. 25
SIFUP	p. 26
Association des Parents d'Elèves	p. 27
ACCA - Tennis Club	p. 28
Ping-pong Club - UFAC	p. 29
Comité des Fêtes - Léger en Jeu	p. 30
Amicale des agriculteurs - Z'AMIDANSE	p. 31
Les Amis de Léo - L'atelier Déco-village	p. 32
US Vrères	p. 33
Gymnastique Volontaire	p. 34
Calendrier collecte déchets ménagers	p. 35
Calendrier des fêtes	p. 36

## Etat Civil 2022

### MARIAGES :

Emilie RATRON et Damien BOUJU  
Le 30 avril 2022



Fabienne GABORIEAU et Francis BABIN  
Le 04 juin 2022



Clara FAITY et Corentin PEREIRA  
Le 18 juin 2022



Anne RABOUIN et Thierry MAURY  
Le 25 juin 2022



Jeanne LACROIX et Pascal PINTON  
Le 30 juillet 2022



Axelle LECAPLAIN  
et Hugo FULNEAU-MENESTREAU  
Le 30 juillet 2022



Charlotte RABOUAM et Maxime LAVAUT  
Le 03 septembre 2022



Delphine MUSSET et Stéphane BAUDIN  
Le 29 octobre 2022



## Etat Civil 2022

### NAISSANCES :

Olympe COULAIS née à Saumur	Le 09 décembre 2021
Anna MESLIER née à SAUMUR	Le 06 février 2022
Sohan DULOT né à SAUMUR	Le 19 février 2022
Genesa CÎRPACI née à FAYE-L'ABBESSE	Le 15 mars 2022
Léopold MAREMBERT né à SAUMUR	Le 11 juin 2022
Illan COCARDON né à FAYE-L'ABBESSE	Le 16 juin 2022
Lucas MAUPETIT né à SAUMUR	Le 19 juin 2022
Céleste BERTHONNEAU née à SAUMUR	Le 19 juillet 2022
Léo TURQUOIS né à SAUMUR	Le 21 août 2022
Margot GOURDON née à FAYE-L'ABBESSE	Le 13 septembre 2022



### DÉCÈS :



Jean-Michel BODET (73 ans)	Le 15 déc. 2021
Roberte ARNAULT veuve COLAS (86 ans)	Le 09 janvier 2022
Laurent LARRIEU (67 ans)	Le 25 janvier 2022
Marthe MALÉCOT veuve CLOCHARD (97 ans)	Le 30 janvier 2022
Guy JEVAUD (85 ans)	Le 05 avril 2022
Camille PUCHAULT (93 ans)	Le 06 avril 2022
Gildas CHAUVEAU (40 ans)	Le 12 avril 2022
Jean-Claude MOREL (73 ans)	Le 27 avril 2022
Patrick FOUILLET (67 ans)	Le 30 avril 2022
Joël POUPARD (74 ans)	Le 22 mai 2022
David THEOBALDS (61 ans)	Le 15 juin 2022
Gilberte MIGNOT veuve DUPONT (98 ans)	Le 1 <sup>er</sup> juillet 2022
Dominique DUPLESSIS (55 ans)	Le 28 août 2022
Claude LETARD (64 ans)	Le 29 août 2022
Maurice JOLLY (72 ans)	Le 13 nov. 2022

## Point financier

Comme l'an dernier, il ne nous paraît pas judicieux de faire une présentation des finances à partir de chiffres prévisionnels et estimatifs. Aussi, le point budgétaire de l'année 2022 vous sera présenté dans le prochain Montr'Infos.



### VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX & VOUS



DEUX SÈVRES  
LE DÉPARTEMENT  
79



CANTON VAL DE THOUET  
UNE QUESTION, UN BESOIN,  
UN PROJET, CONTACTEZ-NOUS !

Olivier  
**FOUILLET**

05 49 06 78 04  
olivier.fouillet@deux-sevres.fr

Maryline  
**GELÉE**

05 49 06 76 56  
maryline.gelee@deux-sevres.fr



### Le Département à vos côtés au quotidien :

personnes âgées, personnes handicapées, PMI, protection de l'enfance, collèges, accompagnement de la vie associative, culturelle et sportive, routes départementales, fibre optique, bibliothèques, tourisme, insertion professionnelle, habitat, agriculture, eau, environnement.

## infos pratiques

### Service d'aides-ménagères :



A.D.M.R. – Oiron  
05 49 96 54 49



### Electricité :

SEOLIS

Ste Radegonde des Pommiers  
05 49 66 06 08



### Service des eaux :

SEVT DE THOUARS  
05 49 66 01 06



### Ordures ménagères :

'poubelle grise'

Collecte 1 jeudi matin sur 2

### Emballages recyclables :

'poubelle jaune'

Collecte 1 jeudi matin sur 2

En cas de jour férié, collecte le vendredi matin.

### Conteneurs collectifs

(verre, journaux, papiers)

à Chenne, Meulle,

Orbé, Puyraveau et Vrères.

### Horaires secrétariat mairie :



Lundi : 16h30-18h30

Mardi : 10h30-12h00

Mercredi : 16h00-18h00

Jeudi : 13h30-15h30

Vendredi : 16h30-18h00

### Nos coordonnées :

Tel : 05 49 96 70 01

Mail : [mairiesaintlegerdemontbrun79@orange.fr](mailto:mairiesaintlegerdemontbrun79@orange.fr)

### N° d'astreinte des élus le week-end :

06 80 01 89 59



### Notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/stlegerdemontbrun1>

### Demande d'aide sociale, d'APA :

Vous pouvez retirer un dossier à la mairie ou vous adresser à l'antenne Médico-Sociale du Thouarsais 4, rue Gambetta à Thouars Tél. 05 49 68 07 33 ou télécharger le dossier sur le site du département : [www.deux-sevres.fr](http://www.deux-sevres.fr)



### Portage de repas :

Maison retraite de Oiron  
05 49 96 51 12

### Assistance Sociale :

Centre Médico-Social  
Rue Gambetta à Thouars.  
05 49 68 07 33



### Logements locatifs :

Deux-Sèvres Habitat

05 49 09 20 00

[locataires@79habitat.fr](mailto:locataires@79habitat.fr)

Agence de Thouars

7 rue Claude Debussy

### Déchèterie de Louzy :

Du Lundi au Samedi

- du 1<sup>er</sup> Nov. au 28 Février :  
9h à 12h et de 14h à 16h45
- du 1<sup>er</sup> mars au 30 juin  
et du 1<sup>er</sup> sept. au 31 oct.  
9h à 12h et de 14h à 17h45
- du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août :  
7h30 à 13h30

### Accueil de loisirs :

**Thouars** : Rue de Fleury - Tel : 05 49 68 00 19 - **Louzy** : Rue du Stade - Tel : 05 49 67 91 46

**Pass Jeunes + 10 ans** : Centre socio culturel - Adeline JOUFFRIAULT

Email : [adeline.jouffriault@thouars-communaute.fr](mailto:adeline.jouffriault@thouars-communaute.fr) - Tel : 05 49 66 76 40

Possibilité de participation financière de la commune pour les enfants fréquentant les centres de loisirs et la piscine.  
Renseignez vous des conditions auprès du secrétariat de la mairie.

Location des salles communales Tarifs 2023		Salle Annexe	Salle Socio	Ensemble (Salle Socio + Annexe)	Salle Quéteineau
Caution		300 €	600 €	900 €	400 €
Ménage (en option)		30 €	100 €	120 €	60 €
Week-end (du vendredi 17h au lundi 10h)	Particuliers	100 €	320 €	400 €	180 €
	Association Communale	60 €	200 €	250 €	100 €
	Association hors commune	80 €	260 €	325 €	140 €
1 journée en semaine (Tarif multiplié par 2 si 2 jours de réservation)	Particuliers	45 €	150 €	180 €	70 €
	Association Communale				
	Manifestation	25 €	75 €	100 €	40 €
	Réunion	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Association hors commune		35 €	90 €	125 €	50 €

En cas d'obsèques d'une personne domiciliée sur la commune ou propriétaire d'une maison d'habitation sur la commune, la salle Annexe ou à défaut la salle Quéteineau sont mises à la disposition de la famille gratuitement.

## infos pratiques

FORMALITÉS	LIEU	PIÈCES A FOURNIR	COÛT	REMARQUES
Carte nationale d'identité Passeport biométrique	Mairie du domicile pour retirer le dossier CERFA sauf en cas de pré-demande en ligne.  Prendre <b>rendez-vous</b> dans une mairie équipée de borne biométrique (Ex : Thouars, Loudun, Airvault, Bressuire,...)	Consultez le site internet : <a href="https://predemande-cni.ants.gouv.fr">https://predemande-cni.ants.gouv.fr</a>	Information sur le site internet	Les délais pour obtenir un rendez-vous sont plus ou moins longs suivant les communes.  Anticipez votre démarche !!!
Carte grise	Faire la démarche en ligne sur le site : <a href="https://immatriculation.ants.gouv.fr">https://immatriculation.ants.gouv.fr</a>	Consultez le site internet : <a href="https://immatriculation.ants.gouv.fr">https://immatriculation.ants.gouv.fr</a>	Varie en fonction de la puissance et de l'âge du véhicule.	En cas de changement de domicile, l'adresse sur la carte grise doit être mise à jour dans le délai d'un mois.
Permis de conduire	Faire la démarche en ligne sur le site : <a href="https://permisdeconduire.ants.gouv.fr">https://permisdeconduire.ants.gouv.fr</a>	Consultez le site internet : <a href="https://permisdeconduire.ants.gouv.fr">https://permisdeconduire.ants.gouv.fr</a>	Information sur le site internet	Pour toute nouvelle demande, renouvellement, perte ou vol.
Autorisation de sortie du territoire d'un mineur	Faire la démarche en ligne sur le site : <a href="https://service-public.fr">service-public.fr</a>	En plus de l'autorisation de sortie de territoire : La carte d'identité est obligatoire dans les pays de l'Union Européenne. Le passeport est obligatoire dans les pays hors Union Européenne.	/	Pour assurer la protection des mineurs, une interdiction et une opposition à la sortie de territoire sont possibles en cas d'urgence.
Casier judiciaire	Faire la démarche en ligne sur le site : <a href="https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr">https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr</a> ou par courrier : Casier judiciaire national 44317 Nantes cedex 3	Consultez le site internet Pour les demandes par courrier, vous pouvez utiliser le <a href="#">formulaire Cerfa n° 10071</a>	/	- Si vous êtes né(e) hors de France, vous devrez joindre un justificatif d'identité recto/verso. - Si vous êtes né(e) à Wallis-et-Futuna, en Nouvelle-Calédonie ou en Polynésie française, vous devez vous adresser au greffe du tribunal dont dépend votre lieu de naissance.
PACS	Mairie du domicile ou chez un notaire	Consultez le site internet : <a href="https://service-public.fr">service-public.fr</a>	/	Pour toute question juridique, vous pouvez consulter gratuitement un juriste (notaire, avocat ...) en prenant rendez-vous auprès du CDAD 79 qui assure des permanences sur Thouars, Bressuire, Parthenay. Tél. 06.28.97.87.12 Mail : <a href="mailto:cdad-deux-sevres@justice.fr">cdad-deux-sevres@justice.fr</a>
Copie intégrale de l'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance ou site : <a href="https://service-public.fr">service-public.fr</a>	Indiquer nom, prénom de la personne, filiation et date de naissance.	/	
Copie intégrale de l'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage ou site : <a href="https://service-public.fr">service-public.fr</a>	Indiquer noms, prénoms des époux, filiation et la date du mariage.	/	
Copie intégrale de l'acte de décès	Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile ou site : <a href="https://service-public.fr">service-public.fr</a>	Indiquer nom, prénom de la personne, filiation et date du décès.	/	
Listes électorales	Mairie du domicile ou site : <a href="https://service-public.fr">service-public.fr</a>	Copie d'une pièce d'identité, Copie d'un justificatif de domicile.	/	Avoir 18 ans ou les avoir à la clôture de la liste. Inscription possible toute l'année jusqu'au 6 <sup>ème</sup> vendredi précédant le 1 <sup>er</sup> tour du scrutin.
Duplicata du livret de famille	Mairie du lieu du mariage ou Mairie du domicile qui transmettra la demande	Noms, prénoms des époux, la date et lieu du mariage, la date et lieu de naissance des enfants.	/	En cas de perte ou de séparation des époux.
Recensement militaire à partir de 16 ans	Mairie du domicile ou site : <a href="https://service-public.fr">service-public.fr</a>	Pièce d'identité Livret de famille Pour une démarche en mairie, la personne exerçant l'autorité parentale doit être présente	/	Obligatoire pour tous les jeunes ayant atteint 16 ans.
Certificat d'urbanisme	Mairie	Toute personne intéressée par un terrain.	/	Se renseigner en mairie.
Permis de construire (PC) ou déclaration préalable (DP)	Mairie	Dossier PC si travaux de + de 20 m <sup>2</sup> Dossier DP si travaux de - de 20 m <sup>2</sup>	/	Pour toutes constructions ou modifications de l'existant.
Stock et récolte de vins	Faire la démarche en ligne sur le site : <a href="https://pro.douane.gouv.fr">pro.douane.gouv.fr</a>	La déclaration de stock n'est pas obligatoire pour un stock de moins de 10 hl. La déclaration de récolte n'est pas obligatoire pour une surface exploitée de moins de 10 ares.	/	Déposer votre déclaration en ligne sur le site PRODOUANE.
Concession dans le cimetière communal	Mairie	Les demandes sont à effectuer auprès du secrétariat de la Mairie.	Tarif 2023 : 80 €/m <sup>2</sup> pour 30 ans.	Tarif 2023 : Cavurne : 400 € pour 30 ans.

PASSEPORT  
CARTE D'IDENTITÉ  
IMMATRICULATION  
PERMIS DE CONDUIRE



## MES DÉMARCHES à portée de clic !

### Carte d'identité\*

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.

### Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :

- Duplicata
- Cession de véhicule
- Changement d'adresse
- Autre motif
- Changement de titulaire

Je fais ma demande en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler.

Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre au vendeur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



Le Centre SocioCultuel du Thouarsais et la CAF vous accompagnent dans les démarches en ligne.

TOUS LES JEUDIS APRÈS-MIDI sur rendez-vous  
au Centre-Culturel du Thouarsais  
21 avenue Victor Hugo  
Contact : 05.49.66.76.40



RAPIDE FIABLE PROCHE DE VOUS

### Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle [gouv.fr](http://gouv.fr)
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

### Passeport\*

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.

### Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie.

En cas de perte, je la déclare en ligne :

Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.

### \*Carte d'identité et Passeport

Sur Thouars : [www.thouarsetmoi.fr](http://www.thouarsetmoi.fr)

- ↳ prendre rendez-vous à l'état civil
- ↳ ville citoyenne
- ↳ démarches en ligne
- ↳ CNI ou Passeport
- ↳ suivre les étapes 1, 2, 3

## Urbanisme

### Quelles démarches entreprendre pour des travaux de construction ou de démolition ?

**Avant d'entreprendre tous travaux de construction, de rénovation ou de démolition, vous êtes invités à vous renseigner à la mairie de Saint Léger de Montbrun :**

1. Pour vérifier que votre projet se situe dans une zone du PLUi (*Plan Local d'Urbanisme Intercommunal*) qui l'autorise.

2. Pour retirer les documents nécessaires afin de les remplir.

Vous devrez ensuite les retourner à la mairie qui enregistrera votre dossier, puis le transmettra au service Urbanisme de la Communauté de Communes du Thouarsais qui instruira votre demande d'autorisation.

A noter qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, toutes les demandes d'urbanisme pourront être déposées par voie électronique.

Il existe plusieurs types de demande : les Certificats d'Urbanisme (C.U), les Permis de Construire (PC), les Déclarations Préalables (DP) et les Permis de Démolir (PD).

### Le Certificat d'Urbanisme

Le certificat d'urbanisme est un acte administratif qui indique les règles d'urbanisme applicables pour un terrain donné. Ce document n'est pas obligatoire, mais il est toutefois recommandé d'en faire la demande avant tout achat d'un bien immobilier.

### Il en existe 2 types :

\* Le certificat d'« information » renseigne sur les dispositions d'urbanisme applicables à un terrain, les limites administratives au droit de propriété (*servitudes d'utilité publique, droit de préemption...*), et les taxes et participations d'urbanisme. Délai d'instruction : 1 mois

\* Le certificat « opérationnel » indique, en plus des informations données par le certificat d'information, si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de votre projet défini sommairement, et il donne l'état des équipements publics existants ou prévus desservant le terrain. Délai d'instruction : 2 mois.



### Le Permis de Démolir

Le permis de démolir est une demande administrative qui donne les moyens à l'administration de vérifier qu'un projet de démolition respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. **Depuis le 02 décembre 2019, une demande de permis de démolir est obligatoire préala-**

**blement à toute démolition sur la commune de ST LEGER DE MONTBRUN.**

Délai d'instruction d'un permis de démolir : 2 mois.

### La Déclaration Préalable ou le Permis de Construire : Comment savoir ?

Le type de demande (*permis de construire ou déclaration préalable*) est à déterminer suivant la nature des travaux et la superficie de la construction.

La superficie du bâtiment est déterminée **en surface de Plancher et en emprise au sol.**

La surface de Plancher de la construction est égale à la somme des surfaces de plancher de chaque niveau clos et couvert, calculée à partir du nu intérieur des façades. Sont à déduire de la surface de Plancher : l'épaisseur des murs extérieurs, les surfaces dont la hauteur sous plafond est inférieure ou égale à 1.80 mètres, et le vide et les trémies.

L'emprise au sol d'une construction est la projection verticale du volume au sol, débords et surplomb inclus, à l'exception des simples débords de toiture.

### La Déclaration Préalable

Elle est notamment exigée pour les travaux suivants :

\* Travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment (*exemple création ou modification des ouvertures, changement des menuiseries, réfection d'une toiture, l'implantation de panneaux solaires...*)

\* L'édification d'une clôture (*que ce soit un mur ou un grillage*).

\* Travaux qui créent entre 5 m<sup>2</sup> et 20 m<sup>2</sup> de surface de plancher ou d'emprise au sol. (*ex : construction d'un abri de jardin, d'une véranda, d'un préau, d'une piscine, d'un chenil...*)

• **Info :** Le seuil de 20 m<sup>2</sup> peut être porté à 40 m<sup>2</sup> en zone urbaine. Toutefois entre 20 et 40 m<sup>2</sup> de surface de plancher ou d'emprise au sol, un permis de construire est exigé si, après réalisation, la surface de plancher totale de la construction dépasse le seuil de 150 m<sup>2</sup>.

\* Travaux changeant la destination d'un bâtiment (*par exemple, la transformation d'un bâtiment agricole en bâtiment d'habitation*) si celle-ci n'implique pas de travaux.

Délai d'instruction d'une déclaration préalable : 1 mois.

### Le Permis de Construire

Il est exigé si les travaux envisagés ont pour effet de créer une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 20 m<sup>2</sup>.

• **Info :** Ce seuil est porté à 40 m<sup>2</sup> en zone urbaine. Toutefois entre 20 et 40 m<sup>2</sup> de surface de plancher ou d'emprise au sol, un permis de construire est exigé lorsque les extensions ont pour effet de porter la surface de plancher de la construction au-delà de 150 m<sup>2</sup> (*pour les maisons d'habitation*).

• **Info :** Le recours à un architecte pour réaliser le projet de construction est obligatoire dès lors que la surface de plancher (*existante ou créée*) de la future construction dépasse le seuil de 150 m<sup>2</sup>.

Délai d'instruction d'un permis de construire : 2 à 3 mois.

### Besoin d'un conseil pour votre projet ?

N'hésitez pas à contacter le service Application du Droit des Sols (ADS) de la Communauté de Communes dont voici les coordonnées :

### Service Instructeur

5, rue Anne Desrays - 79100 THOUARS  
Tél: 05 49 66 68 68

[ads@thouars-communaute.fr](mailto:ads@thouars-communaute.fr)

A votre disposition, imprimés Cerfa et renseignements sur le site du service public du CAUE. Le service Application du Droit des Sols (ADS) est aussi un lieu d'échanges avec de nombreux partenaires : ABF (*Architecte des Bâtiments de France*), A.D.I.L (*Association Départementale d'Information au Logement*), C.A.U.E (*Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement*), Services Fonciers, pour apporter toujours plus de renseignements et d'idées aux Thouarsais dans l'élaboration de leurs projets.

Le CAUE peut, sans se substituer à un architecte indépendant ou à un constructeur, vous aider pour la conception de votre projet de construction grâce à l'appui d'architectes conseils.

Sur leur site internet [caue79.fr](http://caue79.fr), vous trouverez 3 livrets afin de vous guider et de vous simplifier les démarches administratives :

- Quelles autorisations ?
- Les surfaces
- Les pièces d'un dossier

**A noter :** Si, pour la réalisation de vos travaux, vous devez occuper le domaine public (*trottoir ou voie de circulation*), il est nécessaire de demander auprès de la mairie une permission de voirie, voire même un arrêté de circulation.



## Urbanisme

### EFFECTUER VOS DEMANDES D'URBANISME EN LIGNE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, toutes les demandes d'urbanisme peuvent être déposées sous format numérique par voie dématérialisée.

Ce nouveau téléservice est disponible en vous connectant au Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme via le site de la Communauté de Communes du Thouarsais :

- ▶ Aménagement
- ▶ Démarches
- ▶ Autorisations d'Urbanisme
- ▶ Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme

Vos échanges avec l'administration ainsi simplifiés et accélérés, vous permettent de suivre l'évolution de votre demande dans la rubrique « Suivi de mes autorisations d'urbanisme » de la page d'accueil du Guichet Numérique.

Comment déposer un dossier numérique ? En se connectant

<https://www.thouars-communaute.fr/amenagement-urbanisme-application-droit-des-sols>

- en créant votre compte sur Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme,
- ou en vous connectant via France Connect (ex : Numéro fiscal, Numéro Améli, La Poste, ...)

Dès l'enregistrement de votre dossier sur le Guichet Numérique, vous recevez un Accusé d'Enregistrement Électronique (AEE), faisant foi de la date de dépôt de votre dossier et du départ de son délai d'instruction.

Lorsque votre demande sera prise en compte par la Mairie, un numéro de dossier vous sera alors attribué et communiqué via l'envoi d'un Accusé de Réception Électronique (ARE).

Quels sont les avantages de la dématérialisation des demandes d'urbanisme ?

- un gain de temps avec la possibilité de déposer son dossier en ligne à tout moment,

- une assistance en ligne pour vous accompagner dans vos démarches,
- des économies d'impression et d'envois postaux.

#### A noter

- Les demandes dématérialisées formulées par un autre biais ne seront pas prises en compte, seules les demandes réceptionnées via ce guichet numérique seront traitées.
- Le dépôt en Mairie des demandes au format papier reste toujours possible.

#### Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022,

La liquidation des taxes liées aux autorisations d'urbanisme a changé, et n'est plus liée aux autorisations d'urbanisme.

A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022, la déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions pour les demandes d'urbanisme n'est donc plus à renseigner au moment du dépôt de l'autorisation (suppression du formulaire papier).

Sauf cas particuliers, pour toute demande d'autorisation d'urbanisme déposée à compter de cette date, une déclaration devra être effectuée par les redevables auprès des services fiscaux, dans les 90 jours suivant l'achèvement de la construction (au sens de l'article 1406 du CGI), sur l'espace sécurisé du site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) via le service « Biens immobiliers ».

Toutefois, la Déclaration d'Ouverture de Chantier le cas échéant, et la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux liées au suivi du chantier en respect du code de l'urbanisme doivent toujours être complétées et déposées en Mairie.



**NEXTI**  
VOTRE INFORMATIQUE A DE L'AVENIR

<b>THOUARS</b> 36 avenue Victor Leclerc 79100 THOUARS 05 49 66 14 46	<b>SAUMUR</b> 33 rue du Pont Fouchard Bagneux 49400 SAUMUR 02 41 50 82 21
---	---

[www.nexti-informatique.fr](http://www.nexti-informatique.fr)



**EUROREPAR**  
CAR SERVICE  
**LAURENT BODET**

**GARAGE BODET**  
32, RUE DE LA GRENOUILLÈRE  
79100 SAINT-LÉGER-DE-MONTBRUN  
TÉL. 05 49 96 71 17 - bodet.garage@wanadoo.fr

**MÉCANIQUE • CARROSSERIE • PEINTURE**  
**VENTE VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS**  
**RESTAURATION VÉHICULES TOUTES MARQUES SPÉCIALISTE CITROËN**

Se connecter : <https://www.thouars-communaute.fr/amenagement-urbanisme-application-droit-des-sols>

Fichier Édition Affichage Historique Marque-pages Outils Aide

Communauté de communes du x

https://www.thouars-communaute.fr/amenagement-urbanisme-application-droit-des-sols

Importez les marque-pages... sigil - Recherche Goo... PACS

LE THOUARSAIS AU QUOTIDIEN ECONOMIE ENVIRONNEMENT AMÉNAGEMENT TOURISME CULTURE & SPORTS

## AMÉNAGEMENT

### LE SERVICE APPLICATION DU DROIT DES SOLS

Le service Application du Droit des Sols (ADS) de la Communauté de Communes du Thouarsais assure l'instruction des autorisations d'urbanisme pour les 24 communes couvertes par un document d'urbanisme. Les certificats d'urbanisme d'information sont traités dans chaque mairie.

Avant d'effectuer des travaux, une autorisation au titre du code de l'urbanisme est requise. Les demandes doivent être déposées à la mairie du lieu où se déroulent les travaux, sauf pour la ville de Thouars, où elles sont remises à la Maison de l'Urbanisme, au pôle ADT, 5, rue Anne Desrays, à Thouars. Un récépissé vous indiquant le délai d'instruction de droit commun vous sera remis. Les délais ainsi fixés pourront être prolongés selon la nature du projet et/ou sa localisation.

**1 INFOS PRATIQUES**

SERVICE INSTRUCTEUR  
COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES DU THOUARSAIS  
5, rue Anne Desrays  
79100 THOUARS  
TÉL. 05 49 66 68 68  
ads@thouars-communaute.fr

SUR RENDEZ-VOUS

HORAIRES D'OUVERTURE  
Lundi, mardi, jeudi : de 14h à 17h30  
Mercredi et vendredi : 9h à 12h30

**DOCS À TÉLÉCHARGER**

NOTICE CERFA N°51434

**EN SAVOIR +**

GÉOPORTAIL DE L'URBANISME

**GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME**

7°C Nuageux 16:35 18/01/2022

Communauté de communes du x Accueil | Guichet Numérique des

https://gnaui-sieds.operis.fr/#/

**SIGIL urba** | **GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME**

Bocage-Bressuirais • Thouarsais • Airvaudais-Val-du-Thouet  
Parthenay-Gâtine • Val-de-Gâtine • Haut-Val-de-Sèvre • Mellois-en-Poitou

Connexion

**S'INFORMER** >> Sur le zonage d'urbanisme, le cadastre et sur le dépôt de dossier

Info Zonage Info Cadastre Info Dépôt

**FORMULER** >> Une demande d'urbanisme numérique

Annuaire des communes

<b>CUa</b> Certificat d'urbanisme informatif	<b>DP</b> Déclaration préalable	<b>DPLT</b> Déclaration préalable Lotissement	<b>DPMI</b> Déclaration préalable Maison Individuelle
<b>CUb</b> Certificat d'urbanisme opérationnel	<b>PA</b> Permis d'aménager	<b>PC</b> Permis de construire	<b>PCMI</b> Permis de construire Maison Individuelle
<b>DCC</b> Déclaration de cession	<b>PD</b> Permis de démolir		
<b>DIA</b> Déclaration d'intention d'aliéner			

7°C Nuageux 16:25 18/01/2022

# Pour passer un hiver serein !



••• **Votre météo pour une consommation responsable.**

**Téléchargez l'application et inscrivez-vous à l'alerte vigilance coupure**



**DES PRÉVISIONS JOURNALIÈRES** en fonction des régions.



**DES SIGNAUX CLAIRS :**

**VERT :** pas d'alerte, tout va bien.



**ORANGE :** le système électrique est tendu. Les éco-gestes sont les bienvenus.



**ROUGE :** le système électrique est très tendu. Coupures inévitables si nous ne baissions pas notre consommation.

**DES NOTIFICATIONS** pour être alerté des moments de tension sur le système électrique. C'est alors qu'il faut agir sur sa consommation en adoptant les éco-gestes.

Si les Deux-Sèvres sont en rouge : à partir de 21h30, vérifiez si votre quartier est concerné le lendemain par le délestage sur [www.geredis.fr](http://www.geredis.fr) ou sur [www.enedis.fr](http://www.enedis.fr) (selon votre gestionnaire de réseaux)

## Adopter les éco-gestes

pour réduire votre consommation d'électricité et maîtriser l'augmentation de sa facture

- \* Décaler certains usages domestiques (lavage, etc.) en dehors des plages horaires 8 h/13 h et 18 h/20 h.
- \* Couvrir les casseroles et les poêles pour raccourcir le temps de cuisson.
- \* Baisser la température de chauffage à 19°.
- \* Privilégier le système éco des lave-linge et lave-vaisselle et les faire fonctionner à plein.
- \* Généraliser l'éclairage LED et en réduire la consommation.
- \* Ne pas utiliser systématiquement le sèche-linge.
- \* Ne pas laisser brancher les ordinateurs et les consoles de jeux.
- \* Dégivrer congélateur et réfrigérateur.
- \* Éteindre les lumières inutiles, la box et les veilles.
- \* Recharger les véhicules électriques en dehors des périodes de pointe.
- \* Réduire l'utilisation de l'eau chaude, en limiter la température et la produire avec le chauffe-eau en dehors des périodes de pointe.
- \* ...

*L'énergie la moins chère est celle que nous ne consommons pas.*

### DERNIER RECOURS : LE DÉLESTAGE

## Comment serait-il organisé ?

1 Les coupures se feront à priori durant les périodes de pointe :

Le matin **8 h / 13 h** : Le soir **17 h 30 / 20 h 30**

2 Aucun foyer ne sera coupé plus de **2 h**.

3 Une partie seulement des foyers sera coupée et à tour de rôle.

4 Les usagers sensibles ne seront pas coupés (hôpitaux, sécurité, défense nationale, industries à risque...).

## Les conseils pratiques



**RADIO À PILE & JEUX**

pour occuper le temps.



**NOURRITURE**

ne nécessitant pas de cuisson (conserves, petits pots bébé...).



**LAMPE DE POCHE**

bougies, briquet ou allumettes.



**BATTERIES**

Pensez à recharger vos appareils et les batteries externes



**NE PAS PRENDRE L'ASCENSEUR**



**LAISSER OUVERTS**

les ouvrants électriques (volet roulant, portail ou porte de garage électrique)



**APPAREILS SENSIBLES**

Coupez leur alimentation avant le créneau horaire de la coupure

**VÊTEMENTS CHAUDS**



## Saint Léger de Montbrun s'engage en faveur de la biodiversité !

Un nouveau projet porté par le Service Biodiversité, Eau, Espaces Naturels de la Communauté de Communes du Thouarsais a vu le jour en septembre 2022 : le projet « Préservons les espaces naturels (*extra*) ordinaires du Thouarsais ». D'une durée de deux ans (2022-2024), il est financé majoritairement par la région Nouvelle-Aquitaine.

Ce projet a pour objectif d'accompagner 14 collectivités du territoire\* vers une meilleure prise en compte de la biodiversité et de la Trame Verte et Bleue\* dans les projets actuels et futurs. Ainsi, la gestion des espaces verts de la commune sera repensée de manière plus écologique, pour favoriser la faune et la flore locale au travers de différentes actions : fauche tardive, mise en place de bandes enherbées en pied de haie, plantation de haies, création/restauration de mares, etc.

Des sorties nature ainsi que des ateliers de fabrication de nichoirs et de gîtes à chauve-souris seront proposés aux écoles et aux habitants sur les différentes communes engagées dans le projet.



\*Autres collectivités engagées dans le projet : Saint-Généroux, Saint-Varent, Sainte-Gemme, Plaine-et-Vallées, Pas-de-Jeu, Saint-Jean-de-Thouars, Louzy, Thouars, Sainte-Verge, Tourtenay, Saint-Martin-de-Sanzay, Val-en-Vignes et la Communauté de Communes du Thouarsais.

\*Trame Verte et Bleue : réseau de continuités écologiques terrestres et aquatiques permettant le libre déplacement des espèces au sein du territoire. C'est un outil d'aménagement durable du territoire qui a notamment pour objectif de diminuer la fragmentation des milieux naturels et habitats d'espèces, reconnue comme une cause majeure du déclin de la biodiversité.

## COLLECTE DE SAPINS NATURELS POUR BROYAGE



\*Orbé :  
rue des Bournaïs  
Vrères :  
place de la Chapelle

Du lundi 2 janvier  
au mercredi 25 janvier 2023

Déposez votre sapin ici\*, il sera récupéré pour en faire du paillage ou compost utilisable par la commune.

**Attention**, pas de sapin synthétique, ni décoration, guirlande, figurine, boule, neige artificielle, sac à sapin...

Communauté de Communes du Thouarsais  
Pôle Techniques Sports Déchets  
46 Rue de la Diligence  
79100 SAINTE-VERGE  
[www.thouars-communaute.fr](http://www.thouars-communaute.fr)  
05 49 66 68 69



RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine



## Projets réalisés en 2022

### ► DISPOSITIF ARGENT DE POCHE : Maintenant presque une routine...

- Et de 3 : 3<sup>ème</sup> année consécutive, restreinte volontairement à 3 jeunes en 2022, de façon à les gérer au mieux et au plus profitable pour eux, lors de cette première expérience de la Fonction Publique, et pour nos agents ;
- Bilan global très satisfaisant : à reconduire à l'identique l'an prochain.

### ► LE MARCHÉ MONTBRUNOIS : On garde le cap !

- Les temps sont durs pour tous (*producteurs, vendeurs et acheteurs*)  
Serrons-nous les coudes ! Ensemble nous serons plus forts.
- Nous essayons de remplacer certaines défaillances de producteurs par d'autres. A ce jour, boucher et boulanger seraient bienvenus. A bon entendeur !
- Le dernier mardi de chaque mois (*sauf décembre, pour éviter une concurrence avec les marchés de Noël*) : lieu de retrouvailles pour certains, ou de premières connaissances pour d'autres. En tout cas, un moment réel d'échanges et de convivialité !
- Retrouvailles : mardi 31 janvier 2023

### ► DEUX LAMPADAIRES AUTONOMES : photovoltaïques de plus

- L'un au stade, sur le chemin piétonnier conduisant à l'école et au parking visiteurs.
- L'autre, rue des Bournaïs, à Orbé, pour permettre à nos enfants d'accéder à l'abribus, en toute sécurité le soir et le matin, en nocturne.  
Voir si celui-ci est suffisant cet hiver, sinon, un second suivra en 2023.

### ► LE PÉRISCOLAIRE DU MERCREDI MATIN : on ne change pas une équipe qui gagne !

- Devant la satisfaction des utilisateurs et organisateurs, il est reconduit, et encore plus apprécié puisque cette année scolaire 2022/2023, l'effectif des enfants a doublé .
- Ils étaient même 18 pour la visite d' Halloween en Mairie...



### ► SÉCURITÉ ROUTIÈRE : encore et toujours

- Devant l'indiscipline et l'inconscience de certains automobilistes, il nous a fallu :
  - Revoir les chicanes d'Orbé pour en positionner 1 seule importante, de façon à protéger efficacement la sortie du bus scolaire et de l'aire de convivialité.
  - Bétonner de façon définitive celles de Puyraveau, pour les rendre infranchissables dans leurs traversées... si, si certains s'amusaient comme ça !
  - Positionner 2 dos d'ânes, toujours à Puyraveau, à l'entrée et à la sortie du village.
- Satisfaction générale des locaux .

A poursuivre sur la commune en 2023.

### ► CIMETIÈRE : Casse-tête des mairies !

- Bien que cela surprenne le monde, la gestion d'un cimetière est l'une des choses les plus complexes d'une Mairie. Les lois permissives, mais souvent restrictives, se sont accumulées comme souvent, les unes sur les autres, en fonction des périodes, sans pour autant clarifier les situations, bien au contraire .
- Différents types de concessions, de monuments funéraires, colombariums, cavurnes, urnes de cendres sur concession, jardin du souvenir...le tout avec renouvellement ou reprise après 3 ans de recherche de filiation
- Sans parler des contraintes liées à d'autres religions !
- Un nouveau logiciel NEOCIM, plus puissant, est installé et nous aide, en plus, à être au fait des mises à jour régulières et imprévues.
- A noter qu'il ne désherbe pas les allées pour autant !! Désherbant interdit, nous avons donc besoin de vous. D'avance, merci !

### ► LA CHAPELLE : il nous faut redescendre sur terre. Certains rêves ne mènent à rien !

- A ce jour, et malgré des relances multiples et diverses, nous n'avons plus aucune nouvelle d' « Urgences Patrimoines » , l' Association qui devait nous restaurer complètement et gratuitement, la chapelle à FIN 2022 !
- Certes le délai et les conditions ne paraissaient pas crédibles, mais leur silence complet et pesant, nous laisse à penser, que tout début 2023, il nous faudra reprendre la main sur cette action, avec arrêt de la convention pourtant co-signée...Dommage : SAUF MIRACLE DE NOEL !

### ► L'ÉGLISE : Là, par contre, les nouvelles sont beaucoup plus claires.

- L'architecte sélectionné, Monsieur Narbonne, nous a finalisé un diagnostic complet, d'environ 1,5 M €, donc comme prévu, largement au-delà de nos possibilités financières
- Sauf don providentiel, mais l'expérience Chapelle est encore dans nos têtes pour ne pas dupliquer, il nous a fait part, lors de la réunion publique de synthèse du 17 septembre

2022, à l'église (*Je vous rassure, tout le public présent et intéressé par le symbole de notre commune avait largement de la place ...*)

- de l'histoire de l'église, très intéressante.
- de son intégration dans la région entre Anjou et Poitou de son ou ses styles différents
- des urgences à envisager, puis des « ça serait bien de le faire aussi », et des « pendant qu'on y est »... Vous l'avez compris : 3 phases à répartir dans le temps.
- Après réflexions multiples – adjoints, commission projets, conseil municipal – nous avons opté sans surprise, pour la phase « Urgences » seulement.  
Tranche ferme de 414 K€ quand même.
- A ce prix, nous devrions remettre le clocher en état (*intérieur et extérieur*), sa couverture, ses murs et sa cloche en fonctionnement programmable), les toitures de l'abside, des différents bâtiments annexes (*chœur, sacristie..*) pour en garantir l'étanchéité avec le bâtiment principal.
- Dossier passionnant : les futures équipes municipales suivantes pourront, selon leur volonté et leurs moyens, continuer ladite restauration .

## ► RÉUNION PUBLIQUE ET COMITÉS CONSULTATIFS nous ont conduits à :

- Activer une sous traitance importante en élagage/broyage/curage pour l'entretien de nos chemins et fossés.
- Clôturer nos salles socio et annexe.
- Inventer et mettre en place un nouveau logo : A ce jour, un beau tableau dans la salle du conseil illustre ce choix. Merci l'artiste !
- Rénover et installer un tombereau fleuri à Puyraveau
- Sécuriser Puyraveau : une fois le chemin piétonnier, rue des Champs Raby, terminé
- Une journée « Clean Forest » pour ramasser plusieurs camions de déchets, et inculquer à tous, le respect de la nature
- Une action massive de lutte contre les inondations à Tillé (*Je vous invite à jeter un œil sur les fossés curés : attention à la chute !*). En espérant que fin 2022, tout soit terminé... l'action et les inondations.



## ► ÉCLAIRAGE PUBLIC : 1<sup>ère</sup> étape effectuée et lancée avant la crise énergétique !

- Chenne, Daymé, Meulle, Tillé, Puyraveau et Rigny sont tous passés en LEDS : plus confortables, plus durables, plus économes.
- 14 horloges astronomiques ont également été investies, pour programmer l'allumage et l'extinction de nos lampadaires.
- Malgré quelques ratés de départ, nous devrions tous être sur :
  - de l'allumage à 6h30 le matin
  - l'extinction des feux à 21h00 le soir
  - la luminosité naturelle s'occupant d'éteindre le matin dès qu'il fait jour, et d'allumer le soir automatiquement selon l'obscurité.
- A suivre, bien sûr, pour que les économies soient garanties.

## ► SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE :

- Outre l'éclairage public, les 2 postes les plus gourmands restent la salle de sport et la mairie. Un suivi précis des coûts est maintenant opérationnel.
- Des audits énergétiques réalisés par des spécialistes ont eu lieu sur ces 2 bâtiments.
- Là encore, nous ne pourrions pas nous contenter de la phase diagnostic, il nous faudra agir. Par exemple, une nouvelle loi nous oblige sur la salle de sports (*car > 1 000 m²*), à une réduction de consommation énergétique de 40% avant 2030...
- Et ce n'est que le début.



Investissement : nouveau broyeur

## Nos impératifs de 2023

### ► LUTTE CONTRE LES RUISSELLEMENTS :

Encore et toujours, et pour information, sans aucune subvention de tous les organismes sollicités (CCT, SEVT, Sage et Sdage, L'Agence de Bassin Loire Bretagne, le Conseil Départemental, et le Département, la Grande Région, la Sous-Préfecture, la Préfecture, Etc.)

#### • EN CURATIF :

- VRÈRES : le projet formaté par ID 79, consiste à séparer les eaux de la butte, en déviant celles de la partie supérieure, pour éviter les inondations au bas du village. Une partie passera sous la RD au niveau de la rue de l'église, pour aller de l'autre côté, et de fait du bon côté, dans la plaine.
- ORBÉ : les millions d'euros nécessaires ne sont pas à notre portée. Nous faciliterons le passage des eaux sous la voie ferrée, en créant un nouveau fossé avec drains dans la partie inférieure, lequel conduira les eaux dans le bois.

#### • EN PRÉVENTIF :

- Curage renforcé des fossés stratégiques sur Orbé, Puyraveau, Vrères et Meulle.

#### ► L'ÉGLISE :

- Dossier DETR à présenter en sous-préfecture, avant Noël, pour espérer une subvention conséquente.
- Assurer notre travail de maître d'ouvrage pour la sélection des entreprises et pour le suivi des travaux au second semestre.

Bien sûr, dossier à suivre en 2024.

### ► BATIMENTS COMMUNAUX :

- Les indiquer et les identifier, avec des panneaux homogènes et harmonieux.
- Réalisation d'un totem de notre complexe sportif, avec logo, description de nos associations présentes et positionnement des parkings.

### ► DOS D'ANE :

Restant, à ce jour, la seule technique accessible pour assurer notre sécurité, encore 5 sont en prévision pour 2023.

- à l'entrée de Vrères en arrivant de Curçay, à Chenne, à La Cotiaude, rue de la Pile du Bourg et surtout Tillé (encore des accidents cette année dans les chicanes, heureusement sans gravité).
- Dossiers CADS et peut-être DSIL en février, au plus tard.

### ► PASSAGE en LEDS :

- 3 dossiers SIEDS/DETR, toujours pour réclamer des aides financières, à constituer impérativement en janvier
- 77 lampes LEDS seront installées en totalité sur Orbé.
- Nos 4 mats au stade, seront conservés et équipés de LEDS – sans doute 5 projecteurs par mat – avec une puissance inférieure aux 16 000 W actuels.

Là encore nous gagnerons en économies, confort et souplesse à l'utilisation.

### ► RÉNOVATIONS MAIRIE et SALLE DE SPORTS : inconnues totales !

- Selon le chiffrage des travaux, le curseur sera mis sur le montant et sur le retour sur investissements, compte tenu des subventions allouées du SIEDS.
- Là encore, ne pas confondre « envies et besoins »

### ► SALLE QUÉTINEAU :

- Rénovation indispensable à prévoir – intérieurement et extérieurement

### ► ÉCOLE 1,2,3, SOLEIL :

- Participation communale à la réalisation de l'aire de jeux dans la cour élémentaire à l'été 2023, nous l'espérons tous.

### ► COMPTABILITÉ :

- Au 1/01/2024 – Toutes les communes devront suivre la nouvelle nomenclature comptable M57 au lieu de la M14 actuelle.
- Nous avons pris l'option de devancer l'échéance d'un an – soit au 1/01/2023 – pour notre commune, de façon à obtenir, sans pression, un « suivi plus adapté » et, nous l'espérons « plus réactif » de nos partenaires, afin d'être déjà de « vieux briscards » en 2024... N'est-ce pas, Isabelle !

### ► CHEMINS COMMUNAUX :

- Inventaire, repérage, identification sur le terrain de nos 106 km de chemins communaux.
- Objectif : Récupérer / Conserver / Vendre / Entretien ce qui peut et doit l'être.

### ► AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR à ORBÉ : entre les rues de la Boulagerie et Duplantier.

- Toutes vos idées sont bonnes car rien n'est acté.
- Prévu simplement pour l'instant :
  - déco éventuelle avec pétrin et charrue
  - nécessité de 3 places voitures.

Et malgré tout cela, issu du dynamisme de mon équipe, et de vos judicieuses suggestions ici ou là, certaines actions pourront ou devront s'intercaler encore en 2023...

Sachant que 2024 se remplit déjà !

 <p><b>RTL</b> RAVAUZ OIFFÉ</p> <p>Travaux Publics – Transport Balayage de voirie</p>	 <p><b>RMC</b> OIFFÉ</p> <p>Maçonnerie – Carrelage Taille de pierre – Béton armé</p>
<p><b>4, rue du souvenir – 86120 ROIFFÉ</b> 05 49 98 76 38 - rtl.bureau@grouperfo.fr</p>	
 <p><b>CRE</b> nichelaise centrale</p> <p>37 Marigny Marmande</p> <p>Fabrication d'Enrobé froid et chaud Vente sable, gravier... béton</p>	 <p><b>CSL</b> saint carrières</p> <p>86200 Saint Laon</p> <p>Vente de matériaux calcaire Sable, gravier, reprise de déblais</p>

## 2021 : A L'HEURE DE LA TARIFICATION INCITATIVE

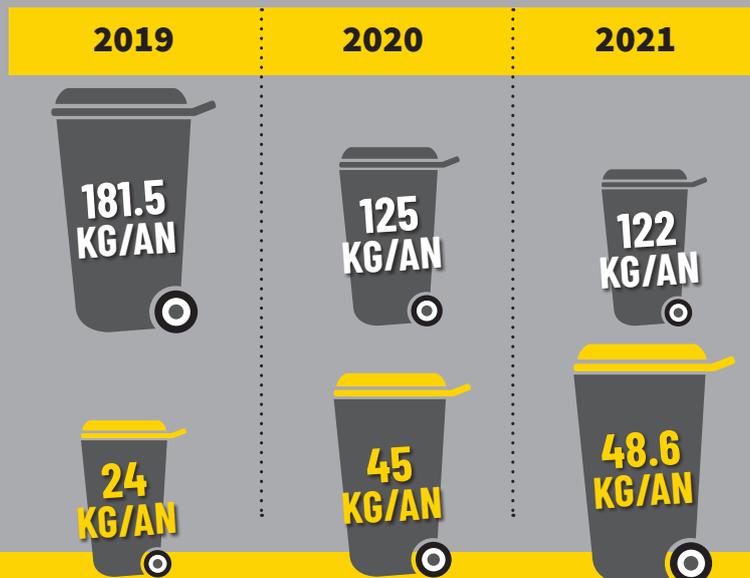
Après le lancement du nouveau schéma de collecte au 1<sup>er</sup> janvier 2021, nous avons poursuivi notre projet en comptabilisant les levées des habitants.

Lors de cette année 2021, nous avons continué notre projet avec le vote des tarifs de la part variable, nous avons mis en place un simulateur sur le site de la communauté de communes permettant aux habitants d'estimer le TEOMi (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative) à venir en 2022.

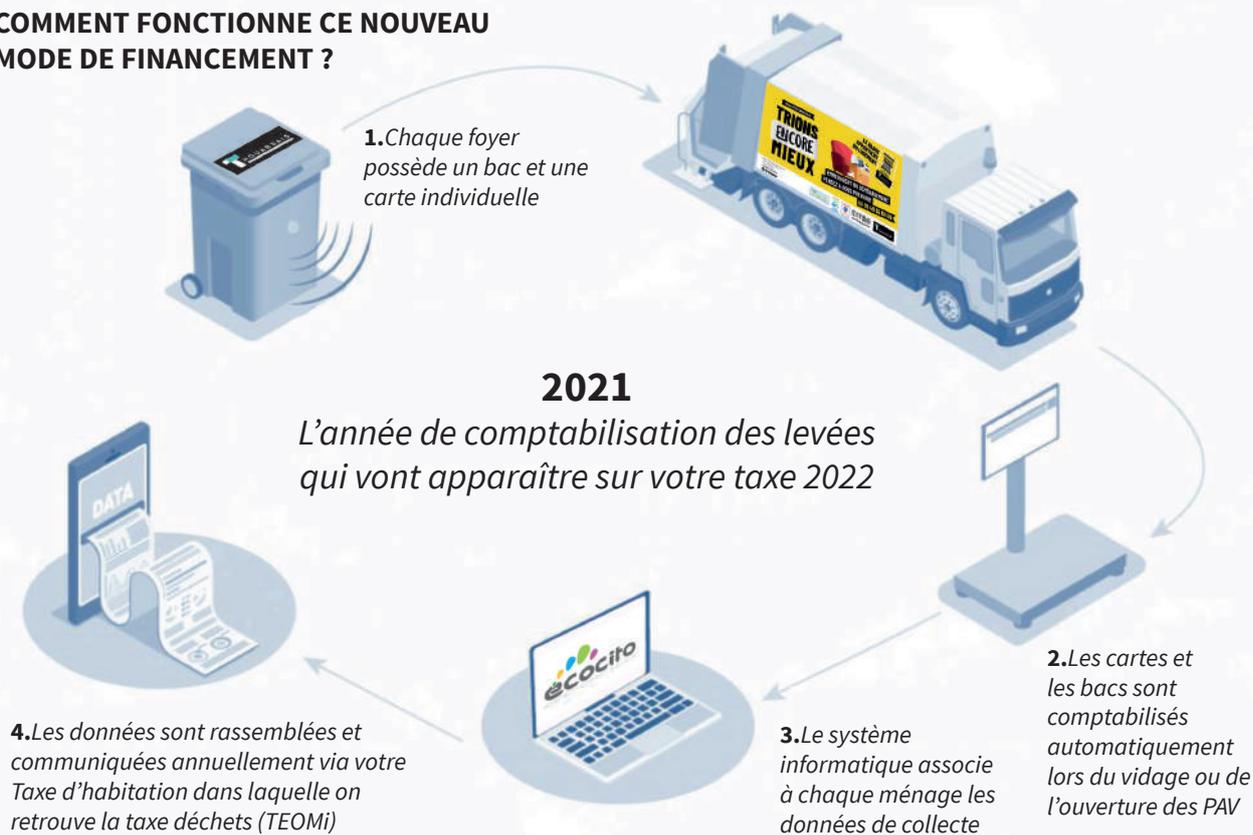
**Tarification Incitative :  
Opération de réduction  
des déchets.**



Grâce à cette réforme et à l'évolution du comportement des habitants du territoire, la quantité de déchets du bac noir a fortement diminué et la quantité des déchets recyclables a augmenté ce qui confirme le succès de ce nouveau système de collecte. Cette diminution des déchets non valorisables se confirme sur 2021 avec une baisse de 3Kg/hab./an des ordures ménagères résiduelles. Des efforts restent également à faire sur la qualité du tri mais plus généralement sur la réduction des déchets dans son ensemble d'où l'accent mis sur la prévention et la communication en 2022.



### COMMENT FONCTIONNE CE NOUVEAU MODE DE FINANCEMENT ?



## VALORISATION DES DÉCHETS PAR LE TRI

### Centre de tri de Saint Laurent des Autels (SLDA)

Depuis fin 2019, l'ensemble du territoire est passé en Extension des Consignes de Tri (ECT) c'est-à-dire que tous les emballages peuvent être déposés dans le bac de tri ou dans les colonnes d'apport volontaire. Les nouveaux emballages concernés par ce tri sont les barquettes, pots, sacs, sachets, film etc...

Le centre de tri reçoit les matières issues des bacs jaunes et des conteneurs d'apport volontaire jaunes. Le bilan 2021 pour le tri des emballages est résumé dans le tableau ci-dessous.

La quantité d'emballages recyclés est toujours inférieure à celle collectée du fait d'erreurs de tri qui subsistent. L'objectif est de réduire cet écart au maximum.

## LE TRAITEMENT



dans les bacs individuels et les conteneurs collectifs emballages



Les bouteilles en plastique Les flacons en plastique



Les emballages en métal Les briques alimentaires et emballages en carton

### TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



Les barquettes et les boîtes Les pots

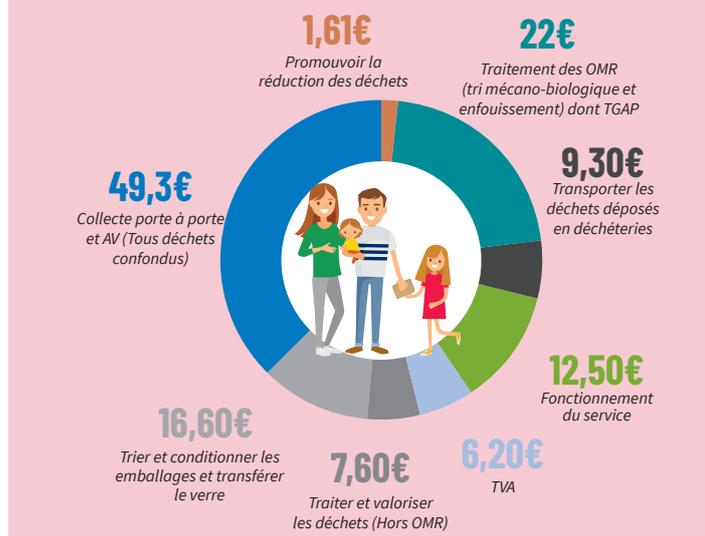


Les sacs et sachets

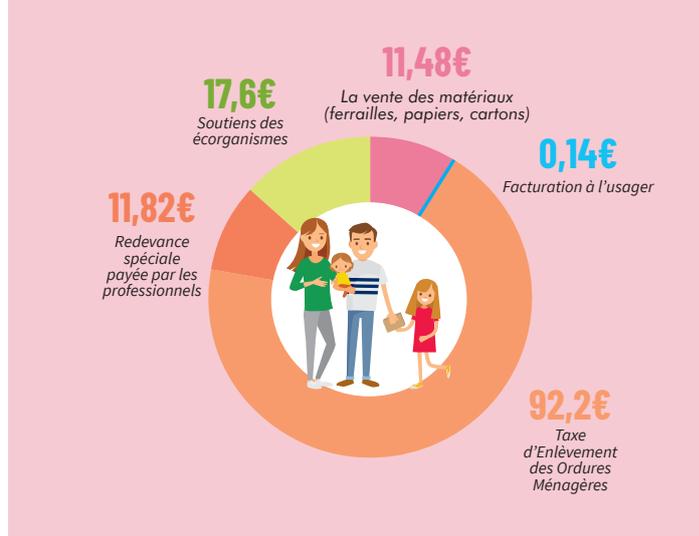
Les films



125,11 € ont été dépensés en 2021 par habitant de la Communauté de Communes du Thouarsais. Ils ont servi à...



133 € ont été dépensés en 2021 par habitant de la Communauté de Communes du Thouarsais. Ils proviennent de...





## Avancées du projet éolien de Saint-Léger-de-Montbrun

L'année 2022 a été marquée par la finalisation du projet éolien de St-Léger-de-Montbrun.

### Où en est le projet ?

En décembre 2020, les élus municipaux avaient fait le choix de l'implantation privilégiée. En 2022, les expertises environnementales et paysagères, menées par des bureaux d'études ont été terminées. Elles ont pour objectif de s'assurer que le projet respecte l'environnement local. En mai 2022, le projet finalisé a été présenté au conseil municipal. Le dossier a été déposé à la préfecture en décembre pour instruction.

### Chiffres clés du projet



3 éoliennes de 181m de bout de pale



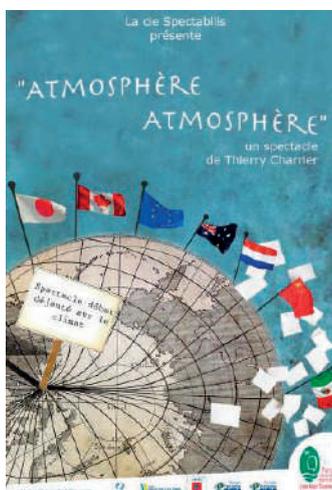
15 MW de puissance totale du projet



16 250 foyers alimentés en énergie verte

### Où trouver les informations ?

Un classeur citoyen a été déposé en mairie ainsi qu'aux communes limitrophes en juillet. Dans ce document, vous trouverez des informations : détail du projet, photomontages, bilan des études environnementales et mesures d'accompagnement qui bénéficieront à la commune. Ce document est toujours disponible en mairie et sur la page internet du projet.



### Quelle suite pour 2023 ?

L'année 2023 sera marquée par le temps fort de l'enquête publique menée par la préfecture, à priori à l'été. En amont, wpd reviendra vers vous lors d'une permanence d'information au premier trimestre.

Pour débattre du changement climatique, un spectacle-débat vivant sera proposé le 27 janvier à 20h30 à la Salle Hespérida de Louzy, animé par la troupe théâtrale Spectabilis. Nous espérons vous y retrouver nombreux !



wpd onshore France  
12 rue Travot - 49300 Cholet  
02 61 68 03 97

**Pour plus d'informations:**  
consultez la page internet du projet grâce au QR code





## CONSOMMATION ET BUDGET FAMILIAL

# Besoin d'aide pour mieux gérer votre budget ? Faites appel au Point Conseil Budget

Chacun d'entre nous peut être confronté un jour ou l'autre à des difficultés financières suite à la perte d'un emploi, une séparation, une accumulation de crédits... ou s'interroger sur sa capacité à faire un nouveau crédit, financer des travaux...

Le Point Conseil Budget (PCB)\* des Deux-Sèvres est là pour vous aider ! Il s'agit d'un **dispositif anonyme, gratuit et ouvert à tous** qui a pour objectif de **prévenir des difficultés financières** conduisant aux situations de **malendettement** et de **surendettement** ou à leur répétition.



### Soutenir les familles en difficultés financières

Les conseillers budgétaires du PCB accompagnent les familles dans leurs difficultés pour préserver leur pouvoir d'achat, éviter les frais d'incidents bancaires et contribuer à lutter contre le surendettement. **Les conseils sont personnalisés et le suivi est confidentiel.** Que ce soit pour renégocier un crédit, rédiger un courrier à sa banque, recourir à un droit ou tout simplement faire le point sur ses dépenses, il est possible de contacter le Point Conseil Budget.

### Un rendez-vous près de chez vous

Afin d'intervenir dans des locaux offrant une proximité géographique avec les usagers, des conventions de partenariat ont été signées avec des communes deux-sévriennes et avec des partenaires comme les Ateliers Méca, l'AIPM (Association d'Insertion du Pays Mellois), l'ADIL 79 (Agence départementale d'information sur le logement), la Croix-Rouge, la MSA (Mutualité sociale agricole), des banques...

### Pour toutes demandes de renseignement ou prises de rendez-vous :

Contactez le Point Conseil Budget de l'UDAF 79 : 05 17 87 01 70 / [pcb@udaf79.asso.fr](mailto:pcb@udaf79.asso.fr)

\* Dispositif financé dans le cadre de la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté par le Gouvernement en 2018.

### A propos de l'UDAF 79

**L'Union Départementale des Associations Familiales des Deux-Sèvres (Udaf 79)** a pour mission première de défendre et de représenter l'ensemble des familles du département des Deux-Sèvres dans toute leur diversité et leur richesse.

Notre engagement se traduit également par le développement d'actions permettant d'accompagner et d'aider les familles dans leur vie quotidienne.

[www.udaf79.fr](http://www.udaf79.fr)

### Contact presse :

Pôle Institution, Communication et Vie associative

Responsable : Laurence Hizette - [l.hizette@udaf79.asso.fr](mailto:l.hizette@udaf79.asso.fr) - 05 49 04 76 50 – 06 74 64 14 76



## Lancement du déploiement des compteurs Linky GÉRÉDIS sur notre commune

GÉRÉDIS, notre gestionnaire de réseau de distribution d'électricité déploie les compteurs évolués « Linky GÉRÉDIS ». Pour notre commune, GÉRÉDIS prévoit un déploiement **entre Juin 2023 et Décembre 2024**.

Cette mise en œuvre réglementaire vise un renouvellement du compteur à l'image de ce qui se pratique dans le gaz ou l'eau (1), et une modernisation du réseau public d'électricité du SIEDS pour l'adapter aux enjeux de la transition énergétique.

Vous serez contacté et informé près de 2 mois avant la pose. Tout d'abord vous recevrez un premier courrier de votre fournisseur d'énergie, puis un deuxième de GÉRÉDIS accompagné de livrets d'information et enfin un dernier incluant une proposition de rendez-vous de la part de l'entreprise de pose missionnée par GÉRÉDIS.

Sur notre commune, cette entreprise partenaire de GÉRÉDIS se nomme « Oti France - Groupe Oviance ». Elle a été retenue par GÉRÉDIS sur la base de son expérience, de ses valeurs, de la qualité de ses prestations techniques et de son exigence en matière de relation client.

La pose dure en moyenne 30 minutes et nécessite une coupure d'électricité. Le nouveau compteur est installé en lieu et place de l'existant sans modification de votre raccordement. Les demandes de déplacement de compteur ne sont pas traitées dans le cadre de cette opération de renouvellement en masse.

Une fois le compteur posé, le technicien en charge de son installation vous présentera le fonctionnement du nouveau compteur et répondra à vos éventuelles questions. Il vous remettra également une enveloppe incluant une enquête de satisfaction, des livrets d'information et la notice compteur.

**Pour toutes vos demandes ou interrogations, vous pouvez :**

- **consulter le site internet** conçu par GÉRÉDIS : [www.linkygeredis.fr](http://www.linkygeredis.fr) ;

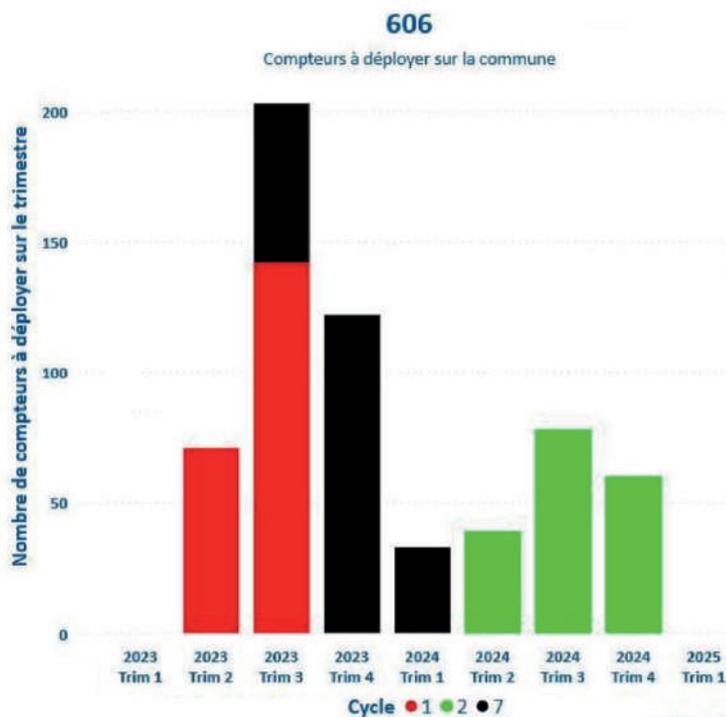
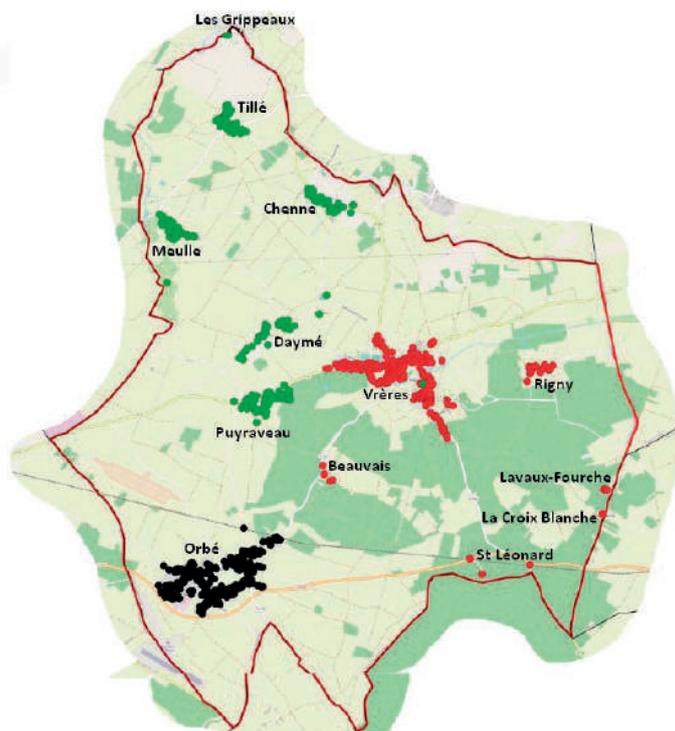
- **contacter GÉRÉDIS :**

- par courrier électronique à l'adresse suivante : [linky@geredis.fr](mailto:linky@geredis.fr) ;

- par courrier à l'adresse suivante : GÉRÉDIS Deux-Sèvres - CS 18840 - 79028 NIORT CEDEX ;

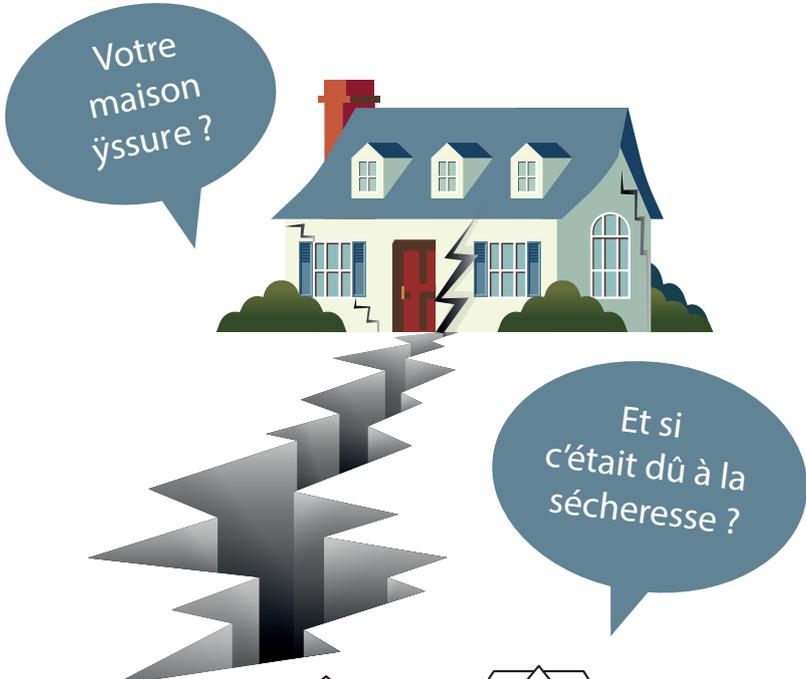
- par téléphone grâce au numéro vert suivant : 0 801 90 22 04 (*services & appels gratuits*).

(1) : Pour garantir la fiabilité de la mesure d'énergie qu'ils assurent, les compteurs d'eau sont changés tous les 15 ans et les compteurs de gaz tous les 20 ans. Quant aux compteurs d'électricité, ils doivent maintenant être contrôlés tous les 10 ans.





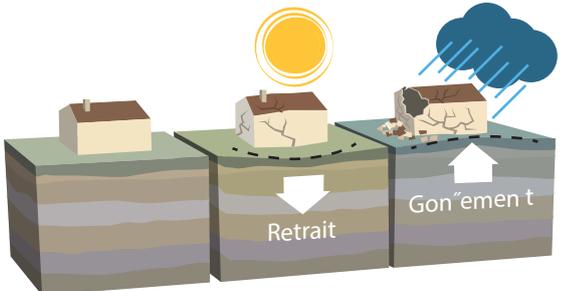
## La reconnaissance en catastrophe naturelle des communes du 79



### Des fissures spécifiques

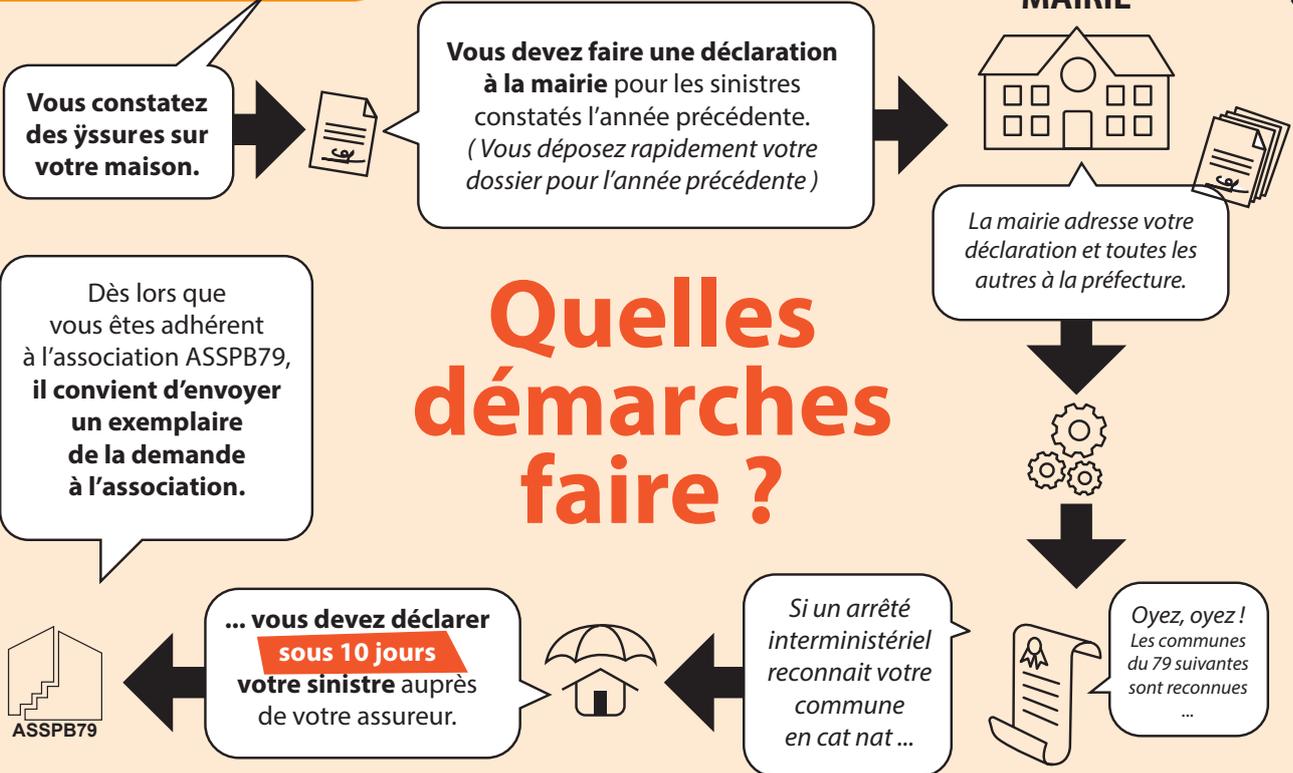
Suite à une période de sécheresse, estivale ou hivernale, des fissures sur les murs des bâtiments peuvent apparaître. Celles-ci se caractérisent par leur forme en escalier. Elles sont particulièrement visibles sur les parties les plus fragiles du bâtiment comme les pignons, façades, autour des fenêtres ainsi que dans les angles. Elles peuvent aussi se présenter sous la forme d'un décollement d'un bâtiment annexe accolé à la maison.

Ces fissures surviennent dans les régions où l'on trouve des sols argileux. Les dommages peuvent donc être conséquents.



Petit guide pour les **particuliers** et les **Mairies** des Deux-Sèvres

### Je suis un particulier



## Réflexologie et Reiki

Bonjour à tous,

Je m'appelle Véronique Thibault et je suis située à Orbé sur la commune de Saint Léger de Montbrun.

Je vous propose de vous accompagner au travers de séances de réflexologie ou de reiki, pour votre mieux-être et pour prendre soin de votre capital santé.

### Ces deux techniques ont les mêmes vertus :

- Vous aider à éliminer les toxines accumulées dans votre corps
- Aider à soulager vos douleurs aussi bien physiques que morales
- Vous renforcer
- Et bien sûr vous détendre.

Saviez-vous que ces deux pratiques sont de plus en plus présentes à l'hôpital en tant que soin complémentaire ?

Ces soins ne remplacent en aucun cas une consultation ou un traitement médical. Ce sont bien des atouts complémentaires.

Vous avez des questions ? Vous souhaitez prendre rendez-vous ? N'hésitez pas, contactez-moi. Je serai ravie de vous répondre et de vous accompagner.

A bientôt

Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 19h  
et le samedi de 9h à 16h.

Tarifs : 50€ la séance

Adresse : 1 rue de la gare (croisement rue Raymond Duplantier)  
Orbé  
79100 Saint Léger de Montbrun  
Téléphone : 06 45 10 11 99  
Mail : réflexologie.reiki79@gmail.com  
Facebook : Véronique Réflexologie Reiki  
Site internet : en cours de construction  
SIRET : 918 885 955 00016



## Juliette, un rêve devenu réalité.

Une jeune Montbrunoise, Juliette AMINOT, apprentie coiffeuse de 18 ans vient d'obtenir une médaille d'Or Abilympics aux Olympiades des métiers à Bordeaux.

Depuis son enfance, Juliette a toujours rêvé de devenir coiffeuse. A l'âge de 15 ans, en sortant de 3<sup>ème</sup>, elle a choisi de commencer une formation par apprentissage au Campus des Métiers et de L'Artisanat de Saint Benoit (86). Elle a fait un CAP (*Certificat d'Aptitude Professionnelle*) en 2 ans au salon « Nature et Coiffure » de Saint Varent. Depuis 2020, Juliette est en apprentissage dans le salon « Podium by CC » à Chatillon sur Thouet où elle a fait en un an sa Mention Complémentaire puis actuellement elle y prépare la deuxième année de son BP (*Brevet Professionnel*).

En début d'année, Juliette a participé aux présélections des Olympiades des métiers à Bourgneuf dans la Creuse. Lors de ces présélections, elle a été repérée pour représenter la France à la compétition internationale des Abilympics (*de l'anglais « Abilities » et « Olympics », « Jeux Olympiques des Compétences », les Abilympics sont aux métiers ce que les paralympiques sont au sport !*).



Juliette a participé aux 47<sup>ème</sup> finales régionales des Olympiades des métiers Nouvelle Aquitaine du 20 au 22 Octobre à Bordeaux. 3 jours d'épreuves où 70 métiers étaient représentés par environ 350 jeunes passionnés en compétition.

Pour Alain Rousset président du Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine « les Olympiades des métiers constituent le plus grand salon régional des métiers, avec 41000 visiteurs cette année, tout autant qu'une compétition essentielle pour la voie professionnelle, révélatrice de talents »

76 médaillés d'Or dont 7 jeunes Deux-Sévriens iront en finales nationales à Lyon en Septembre 2023.

Juliette a désormais pour Challenge : les « 10<sup>e</sup> Internationaux Abilympics France 2023 » le 24 et 25 Mars 2023 à Metz. Ces Abilympics 2023, seront représentés par 22 pays, 410 candidats et 46 métiers...

Suivez Juliette sur [instagram @juliette\\_aminot](https://www.instagram.com/juliette_aminot)

## Le Montbrun... déjà 20 ans !

*Le Montbrun est l'unique commerce à des kilomètres à la ronde, qui vous propose :*

**« BAR - TABAC – RESTAURANT – FRANCAISE DES JEUX (loto- euromillions et plus...) DEPOT DE PAINS – RELAIS POSTE – RELAIS COLIS – JOURNAUX NR »**

Cette année, le restaurant a fait les repas des anciens combattants les 8 Mai et 11 Novembre, ainsi qu'un repas communal.

### Horaires d'ouverture :

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : .....7h30 – 19h30  
 Mercredi : .....7h30 – 14h00  
 Samedi – Dimanche : .....9h00– 13h00

De plus vous pouvez nous retrouver à la Buvette du Marché Montbrunois, le dernier mardi de chaque mois.

L'équipe du Montbrun



## vie scolaire

### Groupe scolaire 1.2.3. soleil

RPI ST Léger de Montbrun/ ST Martin de Mâcon

- **Coordonnées de l'école :**  
Groupe scolaire 1.2.3. soleil  
1 impasse des terres fortes - Vrères  
79100 ST Léger de Montbrun  
Tél. 05.49.96.70.26  
Mail : ce.0791178B@ac-poitiers.fr

Pendant l'année scolaire 2021-2022, les élèves de l'école 123 Soleil ont eu comme thème fédérateur la musique. Voici, en photos, quelques souvenirs de cette année.

### Projet Pédagogique

Le fil conducteur de cette année est la citoyenneté. Les élèves travailleront ce grand thème à travers différents projets pour devenir des citoyens responsables, libres, avec un regard éclairé sur le monde qui nous entoure.

Toutes les classes bénéficieront cette année d'un spectacle au théâtre de Thouars.

La participation au concours du Kangourou des Mathématiques et des projets littéraires avec la sélection du Prix des Incorruptibles sont reconduits.

Les élèves de maternelle auront eux des interventions sur la danse avec une professeure du conservatoire de Thouars .

Les CM1 poursuivent leur deuxième année au projet DEMOS. Les enfants font 3h d'ateliers de pratique instrumentale par semaine, avec des professeurs de musique, de chant et de danse du Conservatoire de Thouars, en classe avec M. Paulin et hors temps scolaire avec M. Lacroix.

Des activités sportives seront proposées aux enfants lors des rencontres USEP et des projets pédagogiques natation, judo, rugby et vélo.

L'école 123 soleil compte cette année 127 enfants pour 6 classes.

### • Equipe pédagogique

TPS/PS-MS	Cindy AIPAR ATSEM : Isabelle BERTHONNEAU
MS-GS	Virginie PESSEREAU et Nadia JUILLET ( <i>lundi</i> ) ATSEM : Alyssia BOUTET
CP-CE1	François PRIMAULT et Clara SABOURIN ( <i>vendredi</i> ) ATSEM : Léa PIALAT
CP-CE1	Christophe PAULIN
CE1-CE2	Emilie JEANNEAU
CM1/CM2	Stéphane DUPRÉ ( <i>Directeur</i> ) et Nadia JUILLET ( <i>jeudi</i> )



Classe découverte à la Bourboule sur le thème des volcans



Noël 2021



Journée "Sensibilisation au handicap"



Fête de l'école

Suivez toute l'actualité de l'école et du SIFUP sur le site Internet de l'école :

<http://sites79.ac-poitiers.fr/st-leger-de-montbrun/>

## SIFUP 123 Soleil

**2 événements majeurs ont marqué l'année 2022.**

Le premier concerne le personnel avec **le départ de Maryline Stoquert.**

En effet, après 18 ans au service de notre collectivité, Maryline a fait valoir son droit à la retraite.

Pendant toutes ces années, sa polyvalence l'a amenée à occuper plusieurs postes : préparation des repas de cantine, surveillance des enfants dans le bus, ATSEM dans la classe de Grande Section. Toutes ces tâches, Maryline les a accomplies avec sérieux et professionnalisme, des qualités que le Président du SIFUP n'a pas manqué de souligner tout comme son grand sens du service public et son engagement total envers les enfants, lors d'une petite cérémonie festive organisée par Maryline.



Maryline fêtée par les enfants de l'école

Parents d'élèves, collègues, enseignants, élèves et élus lui ont tous souhaité une très bonne retraite riche en activités !

L'autre fait majeur a été **l'achat et l'installation d'une structure de jeux dans la cour Maternelle.** Financé grâce à un prêt de 12 500 €, cet équipement pour enfants de 3 à 12 ans, ravit petits et grands, et remplace avantageusement le bac à sable qui contrariait parents et agents d'entretien !

Grand merci à l'Association des Parents d'Élèves qui a payé l'installation de cette structure.



Maryline découvrant un de ses cadeaux de départ

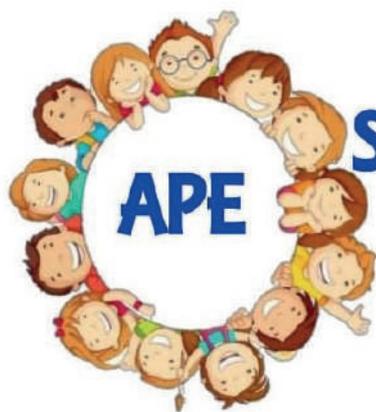
Pour tout renseignement : [sifup123soleil@gmail.com](mailto:sifup123soleil@gmail.com) ou [05.49.68.04.90](tel:0549680490)

**WILLIAM BABU**  
**TPA**  
**06 43 11 64 19**  
**TRAVAUX PUBLICS et AGRICOLES**  
**CARRIÈRE - REMBLAIS - ASSAINISSEMENT**  
Le Gripaux - 79100 SAINT LÉGER DE MONTBRUN  
[williambabutpa@gmail.com](mailto:williambabutpa@gmail.com)

**Électricité Générale**  
pour particuliers et industriels  
**05 49 67 50 27**  
[fuseaudegieux@wanadoo.fr](mailto:fuseaudegieux@wanadoo.fr)  
50 av. de la Gare 79330 SAINT-VARENT

**Centre Funéraire LEYLAVERGNE**  
Route de Saumur - Ste Verge - 79100 THOUARS  
**Tél. 05 49 96 37 37**  
[cflaylvergne.vincent@orange.fr](mailto:cflaylvergne.vincent@orange.fr)  
CFL

**Plomberie**  
**Chauffage**  
**Sanitaire**  
INSTALLATION ■ ENTRETIEN ■ DÉPANNAGE  
140 Avenue Emile Zola  
79100 THOUARS **06 63 67 75 68** [lmenergies79@gmail.com](mailto:lmenergies79@gmail.com)



## St Léger de Montbrun St Martin de Maçon



### Composition du bureau :

Président :	Nathalie GENDRON
Vice-président :	Etienne BODY
Trésorier :	Fabien-Maël GUÉNÉCHAULT
Vice-trésorier :	Florent DUVEAU
Secrétaire :	Céline GAUTIER
Vice-secrétaire :	Emilie FRADIN
Membres actifs :	Adeline DESIDERIO Elodie MARTINEAU Caroline GAUTREAU Sandrine LE DOUARIN Noélline COLONNIER Gaylord MARTINEAU Damien BOUJU Jonathan NOURISSON Cédric BERTHONNEAU Déborah MERCERON

Chaque année, l'APE se mobilise pour soutenir les activités scolaires et extra-scolaires des enfants de l'école 1.2.3 soleil. Elle tente de répondre financièrement aux demandes des enseignants afin de concrétiser les projets menés auprès des élèves (*besoins matériels, pédagogiques ou financiers*)

Pour cela, l'APE met en œuvre plusieurs types d'actions au cours de l'année scolaire. Depuis plusieurs années, ont notamment été organisés : des ventes de brioches, jus de pommes, fromages, le marché de Noël, le marché de printemps et la fête des écoles. D'autres projets émergent chaque année, participant ainsi à la vie de nos communes.

Chaque année, nos manifestations reçoivent un franc succès grâce à vous, c'est pourquoi nous remercions vivement les parents et les habitants pour leur soutien et contribution tout au long de l'année.



Structure de jeu achetée par le SIFUP et l'APE

*Tout le bureau vous souhaite une excellente année 2023*

[www.charcuterie-mureau.fr](http://www.charcuterie-mureau.fr)

## MAISON MUREAU

Maitre ARTISAN CHARCUTIER - TRAITEUR

Sous les halles de Thouars  
le mardi et vendredi

Sous les halles de Bressuire  
le mardi et samedi

**NOUVELLE ADRESSE**

**40, avenue Emile Zola - THOUARS**  
05 49 66 04 46 - [contact@charcuterie-mureau.fr](mailto:contact@charcuterie-mureau.fr)

## Menuiserie FUZEAU

**Menuiserie bois, PVC, aluminium, mixte**  
**Portail et automatisme**  
**Agencement intérieur, cuisine fabrication sur mesure**

05 49 96 7000 - 06 81 35 18 25  
[fuzeau.sarl@wanadoo.fr](mailto:fuzeau.sarl@wanadoo.fr)  
26 bis rue de la Mairie - 79100 ST-LÉGER-DE-MONTBRUN

[www.menuiserie-fuzeau.fr](http://www.menuiserie-fuzeau.fr)

## ACCA Saint Léger de Montbrun

### Composition du bureau :

**Président** : ..... BOULORD David  
**Vice-président** : ..... CLAVEAU Kevin  
**Trésorier** : ..... RENAULT Patrick  
**Secrétaire** : ..... RICHARD José  
**Les membres** : Berthelot Cyril, Boulord Frédéric,  
 Cailler Fabrice, Diguët Guy, Grivault Anthony

### Sociétaires saison 2022/ 2023 : 139

La saison 2021/2022 s'est bien déroulée avec en clôture notre première édition du concours de palets qui a réuni 38 doublettes.

Nous remercions les participants et tous les bénévoles qui nous ont permis de mener à bien cette manifestation.

Assemblée générale : Juin 2023 (date à définir)

**Le conseil d'administration et les sociétaires vous souhaitent une bonne et heureuse année 2023**



## Tennis Club Saint-Léger – Louzy

Même si le club n'a engagé aucune équipe dans les divers championnats par manque d'effectif, nos joueurs ne sont pas restés inactifs pour autant !

La plupart ont participé aux épreuves départementales et / ou régionales sous les couleurs des clubs voisins de Saint-Varent et Mauzé-Rigné. Cette organisation est reconduite pour la saison 2022-2023.

Lors de l'Assemblée Générale du 22 septembre, le Président Pierre FAUCHER a présenté sa démission.

Présent lors de la réunion du 4 octobre 1983 où a été prise la décision de créer un club de tennis sur la commune, il a joué jusqu'à ce que ses genoux l'obligent à ranger définitivement sa raquette.

Dans l'organigramme du club, il a successivement été vice-président de 1983 à 1989, secrétaire de 1989 à 1993, puis président pendant 29 ans.

Son dévouement et son engagement n'avaient d'égal que sa passion pour le sport en général, et le tennis en particulier, ce qui lui a valu de recevoir la Médaille d'Argent de la Fédération Française de Tennis en 2007.

Fervent supporter, ses absences lors des rencontres interclubs du dimanche doivent se compter sur les doigts d'une main ! Il n'a jamais manqué d'encourager ses joueurs et, bien sûr, d'ajouter quelques commentaires technico-tactiques !

Sous sa présidence, le club a atteint le niveau régional en 2018 et conquis 12 titres de Champion Départemental.

Un très grand MERCI, Pierrot, pour ton investissement, ton soutien et les litres de café que tu nous as préparés !

### Le nouveau Bureau est ainsi composé :

**Président** : ..... Frédéric FAUCHER  
**Secrétaire** : ..... Pascal LACROIX  
**Trésorier** : ..... Pascal LACROIX  
**Membres** : David BRÉGEON, Christophe CHATRY, Olivier DURDON

### Entraînements à la salle omnisports de Vrères :

- le mercredi, de 18h30 à 22h.
- le dimanche, de 9h30 à 12h



Pierre FAUCHER en 1987



Pierre FAUCHER honoré lors de l'AG du Comité (18/11/2022)

## Ping-Pong Club Saint Léger de Montbrun



L'année écoulée, sur les quatre équipes engagées en championnat, (une en régional et trois en départemental), deux se sont maintenues (la D1 et une D2). L'autre D2 est descendue, la R3 est descendue aussi, mais suite au remaniement du championnat régional.

Pour cette saison 2022-2023, le nombre de licenciés est en hausse significative, plusieurs jeunes (6) et aussi quatre adultes anciens joueurs plus trois nouveaux adultes. Donc grâce à ces nouveaux, le club a engagé cette année cinq équipes, une promotion régionale (PR), une départementale 1(D1), une départementale 2(D2), une D3 et une D4.

L'objectif est au moins le maintien pour toutes les équipes, en visant malgré tout le haut de tableau.

**Les rencontres ont lieu le samedi après-midi (14h) ou le dimanche matin (9h) selon les différentes divisions.**

**Les entraînements ont lieu à la Salle Omnisports de Vrères, dans de très bonnes conditions de jeu :**

- le mardi .....de 18h à 20h30
- le vendredi .....de 20h30 à 23h30

Nous avons également une école de tennis de table (séance réservée aux jeunes joueurs) encadrée par Henri THOMAZEAU, qui a lieu le mardi de 18h00 à 19h15.

Comme l'année écoulée, le mercredi de 16h00 à 18h00, une séance d'entraînement dirigé, ouverte à tous les licenciés qui le souhaitent, est animée par Sébastien Gatard.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Henri THOMAZEAU au 05 49 96 78 12.

**Site du comité 79 de tennis de table :**

<http://cd79fftt.cc-parthenay.fr/>

**Site de la ligue Nouvelle Aquitaine :**

<http://www.lnatt.fr/>

**Président :** .....THOMAZEAU Henri

**Secrétaire :** .....GALARD Sophie

**Trésorier :** .....LIÈVRE Ludovic



un samedi après-midi de compétition

## UFAC Saint Léger de Montbrun

### Composition du bureau :

Président : ..... Henri FAJOUX  
 Vice-Président : ..... Pascal ARNOUX  
 Trésorière : ..... Josiane FAJOUX  
 Secrétaire : ..... Jean-Michel COUSIN  
 Membres du bureau : ..... Guy PETIT



Les différentes cérémonies ont été célébrées aux monuments aux Morts de SAINT-LÉGER-DE-MONTBRUN et SAINT-MARTIN-DE-MÂCON.

Nous invitons les écoles à se joindre à nous lors des cérémonies, afin de perpétuer le devoir de mémoire.

Après quelques années difficiles, nous tentons de reconduire nos banquets pour le 8 mai et le 11 novembre. Merci au café Le Montbrun de continuer à nous suivre pour les repas malgré le nombre de participants de plus en plus réduit.

- AFN : 13
- OPEX : 2
- Veuves : 7
- Sympathisants : 4

Nous déplorons le décès de Guy JEVAUD.

## RATEAU FRERES

énergies renouvelables

ENERGIES RENOUVELABLES ■ CHAUFFAGE ■ ELECTRICITÉ ■ SANITAIRE - PLOMBERIE  
 SPA ■ TRAITEMENT DE PISCINE ■ ISOLATION DES COMBLES ■ COUVERTURE - ZINGUERIE

---

Thouars St Varent

4 RUE HENRI DUBOIS 05 49 96 37 84    26 RTE DE GLENAY 05 49 67 51 14  
 WWW.RATEAUFRES.FR    CONTACT@RATEAUFRES.FR

## **FERRY ELEC**

8 rue des Prés Poiron  
Vrères  
79100 SAINT-LÉGER-DE-MONTBRUN

**Emmanuel FERRY**

06 37 99 22 58  
e.ferry@ferryelec.fr

## Comité des Fêtes

Une nouvelle équipe a été constituée dans le but de vous divertir en vous offrant la possibilité de participer à de nouvelles activités. Voici les animations qui devraient voir le jour en 2023 :

- **Soirée** « Vendredi 13 » en janvier
- **Marche gourmande** au printemps
- **Rallye vélo** le 11 juin « à la découverte des trésors de notre commune »
- **14 juillet festif** « jeux, animations et repas »
- **Cinéma de plein air** en septembre.

Impatients de partager tous ensemble ces moments de fête et de convivialité, nous vous attendons donc le vendredi 13 janvier pour la première soirée apéritif à thème, vous pouvez dès à présent suivre nos activités sur notre page Facebook « COMITÉ DES FÊTES MONTBRUNOIS ». Nous en profitons pour remercier l'ancien bureau du comité pour toutes ces années passées ...



### Le nouveau Bureau est ainsi composé :

<b>Président</b> :	Maxime GOBIN
<b>Vice-présidente</b> :	Valérie MILLET
<b>Secrétaire</b> :	Damien BOUJU
<b>Secrétaire-adjointe</b> :	Valérie PROUST
<b>Trésorier</b> :	Frédéric BOUJU
<b>Trésorière-adjointe</b> :	Adeline BABIN
<b>Responsables appro.</b> :	Mickael BERTHONNEAU Damien CATMAN
<b>Membres</b> :	Martine BOURASSEAU, Olivier MAURY



## Léger en Jeu

Depuis octobre, l'association « Léger en jeu » vous accueille à la Maison des Associations à Vrères. Aurélie, Guillaume, Maël et Bruno sont les fondateurs de cette association qui a pour seul but l'amusement. Les joueurs se réunissent, chaque semaine, le vendredi soir ou le samedi après-midi.

Nous sommes tous les quatre des mordus. Chacun affectionne un style, une mécanique de jeu. De la stratégie, de la gestion, des jeux de cartes spécifiques, de plateau, de rôle, etc. Mais, pas d'inquiétude, le curieux uniquement initié au Monopoly® est aussi le bienvenu. Les jeux de société ont de plus en plus de succès, n'hésitez pas à nous suivre et surtout à nous contacter !!!



Guillaume : 06 07 87 70 15 / Bruno : 06 08 46 60 27  
legerenjeu@hotmail.com / Facebook : Léger en jeu





## Amicale des agriculteurs

Après deux années sans manifestation, l'Amicale a repris ses activités.

Ainsi de mai à septembre, les concours de palets et pétanque se sont déroulés en toute convivialité.

La présence féminine s'est illustrée une fois de plus à la pétanque et un point d'honneur à Sonia qui a défié les hommes au gros palet en atteignant les demi-finales.

Une petite fête a clôturé ce rassemblement.

Nous terminons par une pensée particulière pour notre regretté GAUPETTE, un pilier de notre association depuis plus de vingt années.

### Composition du bureau :

**Président** : ..... Olivier Gobin  
**Vice-présidents** : ..... Jacques Thomas  
 ..... Pascal Bodin  
**Trésorier** : ..... Pascal Pelletier  
**Secrétaire** : ..... Philippe Mijares

**L'Amicale vous souhaite  
une bonne année 2023**

## Z'AMIDANSE *Initiation à la danse*

Cette activité a pour but de développer la coordination des mouvements, le sens de l'équilibre et les réflexes, prendre confiance en soi et faire travailler la mémoire avec le plaisir de bouger.



Pour tout renseignement ou inscription, vous pouvez prendre contact avec :

Annie Boucheteau au ..... 06 86 31 20 17  
 ou Marie-Thérèse Babu au ..... 06 86 90 22 30

### Composition du bureau :

**Président** : ..... Boucheteau Annie  
**Vice-Présidente** : ..... Babu Marie-Thérèse  
**Trésorier** : ..... Laurentin Philippe  
**Vice-Trésorier** : ..... Amirault Martine  
**Secrétaire** : ..... Babu Maryline  
**Vice-secrétaire** : ..... Grolleau Michèle

Rejoignez nous pour : **Bachata - Chacha - Rock - Danse de salon - Danse en ligne**



### CRÉATION / IMPRESSION

numérique et offset



4, rue Léopold Nivet  
**79100 THOUARS**  
**Tél. 05 49 66 22 35**

maceimprimerie@orange.fr  
 maceimprimerie.com

**FRADIN sarl**  
 Convoyeur à bande et  
 Mécanique industrielle

05 49 66 24 04  
 Z.I. Louzy • 79100 THOUARS  
[www.fradin-sa.fr](http://www.fradin-sa.fr)

**LALY PROUST**  
 PHOTOGRAPHE

39 rue Raymond Duplantier  
 79100 St Léger de Montbrun  
[www.lalyp.fr](http://www.lalyp.fr) 06 77 44 54 59

## Les amis de Léo

L'association Les amis de Léo de Saint Léger de Montbrun a 5 ans.



**Nouveau programme pour 2023 :**

**23 avril 2023 :** vide grenier ou spectacle

**22 octobre 2023 :** vide grenier

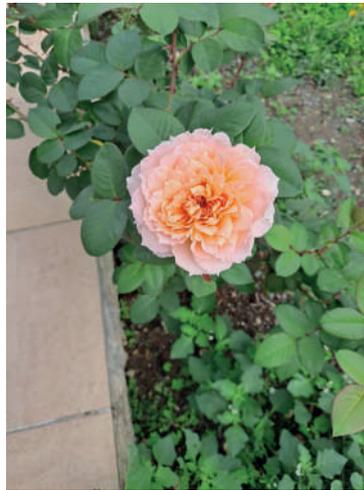
En 2022, seul un vide grenier aura été organisé par l'association. Pour 2023, nous espérons faire plus.

Le vide grenier du 30 octobre 2022 a été un succès, des exposants intérieurs extérieurs et des visiteurs au rendez-vous.

Suite à un nouveau report du rassemblement prévu à Saint Léger Sous Cholet, l'association "Les Amis de Léo de Saint-Léger-de-Montbrun" recevra nos amis des Saint-Léger de France et d'ailleurs en 2024 pour une Assemblée Générale.

En 2022, nous nous sommes réunis à Saint-Léger-Les-Vignes en Loire Atlantique pour une assemblée générale élargie. Nous avons passé un très agréable week-end avec des visites et des soirées conviviales.

Notre réunion de bureau a eu lieu les 20 et 21 novembre 2021 à Saint-Léger-de-Montbrun et nous avons pris les repas du samedi midi, soir et dimanche midi au bar restaurant « Le Montbrun ». Nous avons eu un accueil chaleureux et de très bons repas, merci beaucoup au Montbrun.



En 2023 aura lieu le grand rassemblement : à cette occasion, les 25 ans de l'association seront fêtés (normalement en 2021). La rose sera aussi baptisée à cette occasion.

La rose est visible chez nous et aux abords de l'église, et aussi sur le site des Saint-Léger de France et d'ailleurs.

Si vous voulez connaître un peu mieux les Saint-Léger, allez voir sur le site "Les Amis de Léo", vous verrez l'esprit de convivialité, la fête et les différentes visites que nous pouvons faire lors de nos rencontres. [www.stleger.info](http://www.stleger.info)

Je reste à votre disposition..

Valérie Renault 06 30 70 13 90  
valerie1971.renault@orange.fr

## L'atelier Déco-village

L'atelier déco village se retrouve **le lundi, mercredi et vendredi de 14h à 17h** pour faire de la vannerie, couture, tricot, cartonnage, gravure, iris folding et quilling.

Autour de Noël, nous nous sommes retrouvés pour un atelier chocolat et gâteaux apéro.

A ce dernier atelier nous acceptons des personnes qui ne sont pas inscrites à l'association.

Nous passons un moment agréable et ce temps permet aussi de rompre la solitude. Cette année, nous avons fait un pique-nique avec nos maris ce qui était fort agréable.

La cotisation est de **25 € pour un atelier et 35 € pour deux ateliers.**

Nous acceptons aussi les enfants pendant les vacances, sauf celles de Noël.

<b>Présidente</b>	Violleau Annick	06 11 94 81 69
<b>Vice-présidente</b>	Cherbonnier Christine	06 43 47 11 06
<b>Secrétaire</b>	Gendron Berthille	06 24 59 01 36
<b>Trésorière</b>	Beauchesne Chantal	06 12 61 39 84



## US Vrères

### Composition du bureau :

<b>Président :</b>	SORIN Grégory
<b>Vice-présidents :</b>	BAUDRY Mickael et LHOMEDET Daniel
<b>Trésorier :</b>	LHOMEDET Jérôme
<b>Trésorier adjoint :</b>	PETIT Corentin
<b>Trésorier suppléant :</b>	COLAS François
<b>Secrétaire :</b>	PETIT Jean-Jacques
<b>Secrétaire adjoint :</b>	HARENG Gautier
<b>Secrétaire suppléant :</b>	ROGEON Garry

Après plusieurs saisons tronquées par le covid, l'exercice 2021/2022, qui a pu aller à son terme, sans coupure, fut une réussite. Le club, fort de ces 200 licences, a obtenu les résultats souhaités. Les jeunes sont nombreux et progressent. Les éducateurs sont en train de former une belle génération qui devrait pérenniser le club encore de nombreuses années.

Florian Pitault, joueur du club, est le nouveau président du groupement jeune Espoir Nord-Est 79.

Résultats satisfaisants également chez les seniors avec 2 montées pour nos 4 équipes. La 2<sup>ème</sup> division termine en

1<sup>ère</sup> partie de tableau après avoir pratiqué un beau football tout au long de la saison. La réserve A, pour la 1<sup>ère</sup> fois de l'histoire accède à la 3<sup>ème</sup> division. La 5<sup>ème</sup> division termine sur le podium et enfin, nos féminines accèdent à la 2<sup>nde</sup> division, championnat relevé et intéressant. Notre équipe loisirs commence sa 3<sup>ème</sup> saison. Les moins jeunes sont toujours les bienvenus pour étoffer l'effectif du Vendredi soir.

Laurent Lemaître a dirigé son dernier match en Juin, l'heure de la retraite (*méritée*) a sonné pour Monsieur l'arbitre !

Corentin Moulière continue d'officier sur les terrains du département, lui aussi a accédé au niveau supérieur (2<sup>ème</sup> division).

Le club remercie la quarantaine de dirigeants et bénévoles qui s'impliquent semaines et week-ends pour le bon fonctionnement de l'association, la municipalité pour l'entretien des terrains et des abords du stade et les sponsors qui nous aident financièrement. Nous avons besoin de tous pour renforcer et améliorer l'attractivité de notre association.

### Dates à retenir pour 2023 :

Samedi 14 Janvier : Concours de belote

Samedi 18 Mars : Bal



**Services à domicile**  
Ménage / Repassage  
Garde d'enfant  
Jardinage  
Bricolage

**Centre Services**  
Agence de Poitiers  
05 86 09 00 49

poitiers@centreservices.fr  
20 rue Gaston Hulin - 86000 Poitiers  
www.centreservices.fr

**-50%** réduction sur les services à domicile  
Visite d'évaluation gratuite

**CHARENTE-MARITIME  
DEUX-SÈVRES**

## Gymnastique Montbrunoise

### Composition du bureau :

**Co-présidentes :** ..... Liliane Brossard, Marcelle Brossard,  
Michèle Lacroix, Marylène Sauvestre

**Trésorière :** ..... Céline Roussel

**Secrétaire :** ..... Annie Belliard

**Les membres :** ..... Augéard Anne-Marie, Digué Patricia,  
Le Douarin Marie-Claude, Leclerc Annie, Merceron Brigitte,  
Narosny Nadia, Poupard Marie-Hélène

Après deux années difficiles qui ont vu nos cours perturbés par les annulations et la distanciation, notre club a repris son rythme de croisière. L'effet Covid aurait-il eu un impact positif ? En tout cas, nous constatons une hausse importante de notre effectif, passé de 44 licenciées à 60.

A chaque cours, il y a une moyenne de 22 personnes et nous sommes ravies de voir que l'heure de step rassemble, depuis la rentrée, beaucoup de nouvelles.

Le club a investi dans l'achat de matériel : des barres lestées de 1,5 kg pour l'échauffement et le renforcement musculaire des parties du haut du corps ainsi que des balles picot recommandées pour des massages qui soulagent la tension et stimulent la circulation sanguine.

Prochainement, une commande sera passée pour des anneaux de pilate permettant d'intensifier le travail des muscles profonds et de nouvelles barres lestées de 2 kg,

L'événement important qui mobilise nos licenciées est l'organisation de notre marche, qui se déroule toujours le 3<sup>ème</sup> dimanche d'octobre. Cette année, pour la 8<sup>ème</sup> fois, nous

avons rassemblé 261 marcheurs sur nos chemins communaux (avec un léger débordement sur la commune de St Martin de Mâcon). C'est beaucoup moins que l'année dernière mais le temps très maussade de la veille, a certainement pesé dans la balance.

31 personnes se sont engagées sur le 6 km, 160 sur le 9 km et 70 sur le 14 km. Avec un passage obligatoire sur la butte de l'église de Montbrun qui offre une magnifique vue, lors de la pause gourmande.

Nous avons constaté une fidélisation chez certains marcheurs, qui reviennent car satisfaits de l'accueil et de l'ambiance. Mais nous avons eu, aussi, la surprise de voir des personnes qui venaient de Fontenay-le-Comte ou Doué-la-Fontaine. Ce qui veut dire que notre publicité et le bouche à oreille fonctionnent très bien.

A ce propos, nous tenons à remercier nos conjoints infatigables qui se mobilisent à nos côtés, tous les ans, pour installer (et ramasser) les affiches, les panneaux de signalisations, trouver les parcours et assurer la sécurité le jour J. Nous réitérons notre gratitude à nos 65 donateurs et sponsors.

Si nous mettons toute notre énergie dans la préparation, c'est que, de cette réussite, dépend la rémunération de notre animatrice, l'achat de matériel, etc.

2023 sera une année à marquer d'une pierre blanche car notre club fêtera ses 40 ans d'existence. Pour le moment, le bureau n'a pas pris de décisions mais les discussions tendent vers une sortie cabaret qui marquera l'événement.



Exercices avec les barres lestées



Heureuses du succès de notre marche



Halte gourmande au pied de l'église

## AU FIL DES SAISONS

Entretien des espaces verts  
Jardinage, Débroussaillage, Tontes, Tailles  
Avantages fiscaux 50%

REGIGNANO SERGE  
PAYSAGISTE

Orbé - 79100 St Léger de Montbrun  
TEL : 05 49 96 72 25  
serge.regignano@orange.fr

## HOME SCHMIDT HOME

PARKING LECLERC - 79100 THOUARS  
05.49.67.84.94 - contact@schmidt-thouars.fr

# CALENDRIER 2023

**PAS-DE-JEU, PLAINE-ET-VALLEES, MARNES,  
ST-MARTIN-DE-MACON, ST-LEGER-DE-MONTBRUN, TOURTENAY**

**COLLECTE D'ORDURES  
MÉNAGÈRES  
JE COCHE POUR  
SUIVRE MON NOMBRE  
DE RAMASSAGES**

## COLLECTE DU :



### JANVIER 2023

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

### FÉVRIER 2023

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

### MARS 2023

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

### AVRIL 2023

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

### MAI 2023

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

### JUIN 2023

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

### JUILLET 2023

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

### AOÛT 2023

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

### SEPTEMBRE 2023

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

### OCTOBRE 2023

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

### NOVEMBRE 2023

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

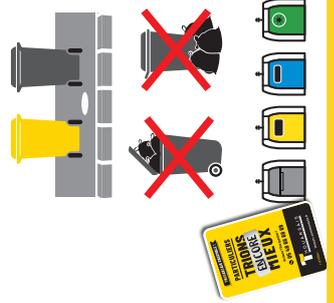
### DÉCEMBRE 2023

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

- 5 janv.
- 19 janv.
- 2 fév.
- 16 fév.
- 2 mars
- 16 mars
- 30 mars
- 13 avril
- 27 avril
- 11 mai
- 25 mai
- 8 juin
- 22 juin
- 6 juil.
- 20 juil.
- 3 août
- 18 août
- 31 août
- 14 sept.
- 28 sept.
- 12 oct.
- 26 oct.
- 9 nov.
- 23 nov.
- 7 déc.
- 21 déc.
- TOTAL**

## UNE SIMPLIFICATION DU GESTE DE TRI DÉSORMAIS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

- cases grises = collecte des ordures ménagères
- cases jaunes = collecte des emballages
- cases beiges = dimanches et jours fériés



Sortez votre bac d'ordures ménagères de préférence lorsqu'il est plein. Présentez vos bacs, la veille de la collecte, sur un point de rapprochement, poignée tournée vers la route. Déposez vos emballages dans le bac jaune en vrac, sans sac, vides et non emboîtés.

Ne pas surcharger les bacs, ne pas déposer de déchets en sac à côté des bacs, ils ne seront pas collectés.

En cas d'absence, d'oubli ou de surplus de déchets, des contenants collectifs sont accessibles avec votre badge déchèteries 7j/7 et 24h/24.





# le calendrier des fêtes et manifestations 2023

**Sous réserve d'une actualité sanitaire positive !**

<b>Janvier</b>	<b>Vend. 13</b>	Apéritif à thème – Comité des Fêtes - Salle socio-éducative de Vrères
	<b>Sam. 14</b>	Concours de belote – US Vrère - Salle socio-éducative de Vrères
	<b>Vend. 20</b>	Voëux du Maire – Salle socio-éducative de Vrères
	<b>Vend. 27</b>	Assemblée Générale des Anciens Combattants - Salle Annexe
<b>Février</b>	<b>Sam. 4</b>	Dîner dansant – Association des Parents d'Élèves - Salle socio-éducative de Vrères
<b>Mars</b>	<b>Sam. 18</b>	Dîner dansant – US Vrères - Salle socio-éducative de Vrères
<b>Avril</b>	<b>Sam. 1<sup>er</sup></b>	Journée Moto – Association des Parents d'Élèves
	<b>Dim. 23</b>	Vide Grenier – Les Amis de Léo – Salle socio-éducative de Vrères
<b>Mai</b>	<b>Lundi 08</b>	Repas des Anciens Combattants - Salle Quéteineau
<b>Juin</b>	<b>Dim. 11</b>	Rallye Vélo – Comité des Fêtes – Lieu à déterminer
	<b>Sam. 24</b>	Fête de l'École – Association des Parents d'Élèves – Salle des Fêtes de Saint-Martin-de-Mâcon
	<b>Dim. 25</b>	Assemblée Générale – ACCA - Salle Annexe
<b>Juillet</b>	<b>Ven. 14</b>	Cérémonie, jeux, animations, repas – Comité des Fêtes – Complexe sportif du Montalais
<b>Septembre</b>	<b>Vend. 22</b>	Concours de belote – Club Nous Tous – Salle socio-éducative de Vrères
		Cinéma de plein air – Comité des Fêtes – Date et lieu à déterminer
<b>Octobre</b>	<b>Sam. 07</b>	Repas des Aînés organisé par la commune - Salle socio-éducative de Vrères
	<b>Dim. 15</b>	Randonnée pédestre – Gymnastique Volontaire - Salle socio-éducative de Vrères
	<b>Dim. 22</b>	Vide Grenier ou Spectacle – Les Amis de Léo - Salle socio-éducative de Vrères
<b>Décembre</b>	<b>Sam. 9</b>	Marché de Noël – Association des Parents d'Élèves – École 123 Soleil de Vrères

**NB :** Les dates de certaines de ces manifestations sont provisoires, d'autres vont vraisemblablement s'ajouter à ce calendrier. Pour être tenus au courant,

**Suivez l'actualité communale dans le Montbr'Infos, sur l'appli IntraMuros  
ou sur <https://www.intramuros.org>**



32 Rue de la Mairie  
**79100 SAINT-LÉGER-DE-MONTBRUN**  
Tél. : 05.49.96.70.01 - Fax : 05.49.96.72.01  
E-mail : [mairiesaintlegerdemontbrun79@orange.fr](mailto:mairiesaintlegerdemontbrun79@orange.fr)